

# LUSSAT - LIGNAT

Bulletin municipal d'informations

Annuel - janvier 2020



# SOMMAIRE

**p 3** LE MOT DU MAIRE  
Espace culturel l'Épigée

**p 4** TRAVAUX ET RÉALISATIONS  
Espace culturel, voiries et réseaux, radars pédagogiques, illuminations de Noël, cimetière, bâtiments communaux

**p 7** PROJET  
Étude d'aménagement de bourg sur la partie sud-est de Lussat

**p 8** FINANCES  
Compte administratif 2018

**p 9** VIE LOCALE  
Élections municipales et communautaires de 2020, taxi du marché, maintien à domicile, repas des aînés, cérémonie des médailles

**p 12** VIE SCOLAIRE  
Budget année scolaire 2018/2019, équipe pédagogique, rythme scolaire et horaires, calendrier des vacances, faites attention à nos enfants

**p 13** HIER ET AUJOURD'HUI  
État civil

**p 13** PAROISSE

**p 15** LA VIE DES ASSOCIATIONS  
Lussat Autrefois, Luss'art, Balinzat, Rock'n Bike 63, Tennis et loisirs, Tennis de table, Football, AL Basket, La Lussatoise, MLC Lussat, Gym- step-country, Lussat Danse, Exposition «Dali et le design contemporain», Amicale de l'école «Les Marronniers», la Médiathèque

**p 23** PAGES PRATIQUES  
Office de Tourisme Terra Volvana, recensement citoyen, animaux perdus et animaux trouvés, SBA, RLV info jeunes, informations et numéros pratiques, artisans de Lussat



Voici notre nouveau bulletin municipal ; il s'agit du dernier de cette mandature. Comme les précédents, il a pour objectif de vous relater les faits marquants qui se sont déroulés sur notre commune en 2019.

Sans aucun doute, le point le plus important cette année est l'ouverture de notre **nouvel espace culturel l'Epigée**. Toute l'équipe municipale qui m'entoure souhaite que cet équipement permette aux associations communales de pleinement s'exprimer aux travers de leurs activités, de les développer, en espérant que de nouvelles activités verront le jour. Mais nous souhaitons également que cet équipement permette à la commune : - d'accueillir des spectacles (théâtre, concerts, ... ), des expositions, des conférences, - l'organisation de réunions extra communales diverses. Au travers de toutes ces manifestations, personnellement, je suis persuadé que l'Epigée donnera rapidement à notre commune de Lussat-Lignat une autre **IDENTITÉ**, une autre **IMAGE**. Le bilan comptable détaillé de cette opération vous montrera que le montage financier audacieux que nous avons

choisi, (vente des terrains, réalisation et commercialisation du lotissement communal par la commune ) s'avère être une très bonne opération pour la commune.

Vous découvrirez aussi les premiers retours de l'étude de bourg lancée sur la partie sud-est de Lussat-Lignat. L'objectif étant d'organiser la circulation, le stationnement des véhicules et de finaliser l'aménagement paysagé des abords de l'Espace culturel, du terrain et de la salle de sports, de la rue de la Molle-sud et de l'emplacement de l'ancienne salle communale. Il s'agit d'une première réflexion permettant de solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

Dans ce bulletin, je tenais également à remercier toutes celles et ceux, très nombreux, qui m'ont apporté leur soutien après l'agression dont j'ai été victime le 18 novembre. Je ne ferai pas de commentaires détaillés sur l'acte par lui-même qui a été jugé. Mais ces comportements agressifs gratuits envers les élus qui ne font que défendre l'intérêt de tous, ne sont malheureusement pas isolés. Personnellement, comme la très grande majorité des élus de tous niveaux, nous n'attendons pas de félicitations ou de remerciements mais seulement un minimum de respect dans l'exercice de nos fonctions au service de tous.

L'année 2020 verra, en mars, de nouvelles élections municipales. Après 6 mandats d'élu (1 de conseiller municipal

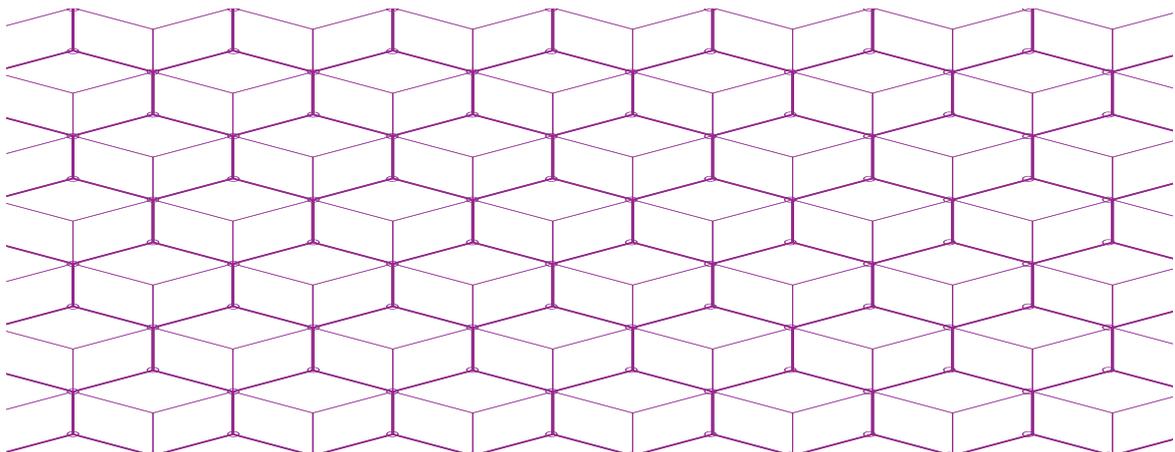
- adjoint et 5 de Maire), j'ai décidé de ne pas me représenter. Durant ces 37 années consacrées à notre commune, j'ai essayé de travailler uniquement dans l'intérêt collectif de nous tous. Mon engagement au quotidien était dicté par une seule préoccupation : l'évolution, le développement de Lussat-Lignat. J'espère avoir œuvré pour le bien de tous. Je remercie très sincèrement toutes celles et tous ceux, élus et agents municipaux qui m'ont accompagné durant toutes ces années, sans eux rien n'aurait été possible. Finalement, j'ai essayé de remplir mon devoir de citoyen.

Pour 2020, je souhaite pour notre commune de Lussat-Lignat l'arrivée d'une nouvelle équipe responsable, dynamique, ambitieuse comme à chaque fois composée d'anciens élus expérimentés et de nouveaux animés par un sentiment de service en direction du collectif.

Être élu demande de l'engagement et de la disponibilité ; Mais en retour, en étant acteur de la vie de sa commune, en contribuant à son évolution, à son cadre de vie, au bien-être de ses habitants, ce statut procure un sentiment de satisfaction très fort et enrichissant sur le plan humain.

Comme chaque année en cette période, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une très bonne nouvelle année.

Christian Arveuf, Maire de Lussat.



## ■ ESPACE CULTUREL L'ÉPIGÉE :

2019 aura vu la fin des travaux de notre nouvel espace culturel L'ÉPIGÉE.

*L'Épigée* 



Ce nouvel équipement d'une superficie totale de 662 m<sup>2</sup> comprend :

1 hall d'accueil avec vestiaire

1 salle principale de 260 m<sup>2</sup> d'une capacité de 250 personnes assises avec une zone buvette

1 scène de 50 m<sup>2</sup> pour spectacles ou théâtre avec 2 loges

1 salle annexe de 45 m<sup>2</sup> avec sanitaires

2 locaux de rangement pour le matériel

1 espace toilettes sanitaires

1 espace office de 51 m<sup>2</sup> avec buvette

1 local technique

1 terrasse extérieure de 142 m<sup>2</sup> dont une partie couverte de 46 m<sup>2</sup>.

Tout au long de l'année, le chantier conduit par notre maître d'œuvre Atelier 4 s'est déroulé sans problème majeur. Comme dans toute réalisation de cette importance, des ajustements et des compléments de travaux ont été nécessaires.

L'inauguration de ce nouvel équipement s'est déroulée le samedi 16 novembre :

- La partie officielle le matin en présence de Madame la Préfète du Puy-de-Dôme et de nombreux élus.



- L'après-midi était organisée une opération « porte ouverte » à l'ensemble de la population.

Pourquoi le nom de l'Épigée choisi après une large concertation de l'ensemble de la population ?

Dans le domaine de la culture, l'Épigée est une plante qui se développe en surface à même le sol sans apport particulier. Tout un symbole pour une commune située au cœur des terres de culture de la Limagne et qui souhaite développer la culture.

### Bilan financier :

Estimation au 30/11/2019

DÉPENSES	
1 380 653 € TTC ou 1 150 545 € HT	
Bâtiments	1 009 329 € HT
Maitrise d'œuvre	87 321 € HT
Bureaux d'études (Géotechnique, contrôleur technique, coordination sécurité prévention santé ...)	26 281 € HT
Réseaux (eau, élec. gaz, tél. ...)	17 614 € HT
Équipements (cuisine, rideau, divers)	17 614 € HT
TVA	230 108 €
RECETTES	
1 380 653 €	
Retour vente lotissement « Champs des Dômes » (de l'ordre)	971 000 €
Subvention ETAT	150 000 €
Subventions Conseil départemental	137 280 €
Subvention Conseil régional	40 000 €
Autofinancement Commune	82 373 €
<b>Récupération du FC-TVA sur 2020 et 2021</b>	<b>210 000 €</b>

Ces chiffres devront être ajustés en fonction :

- De certaines réactualisations réglementaires des offres des entreprises,
- Des modifications de marchés en plus ou en moins nécessaires au cours des travaux .



Le samedi 16 novembre 2019 a eu lieu l'inauguration de l'espace culturel « l'Épigée » de Lussat-Lignat avec la présence de tous les partenaires de l'Etat qui avaient répondu favorablement à l'invitation de monsieur Arveuf Christian, maire de la commune.

Ce fut le point d'orgue de ce gros dossier, conduit avec détermination et beaucoup de prudence, tant par sa réalisation qui a nécessité de nombreux acteurs, que son financement préparé en amont (demandes diverses de subventions) et suivi avec beaucoup de rigueur tout au long de ce mandat.

Madame Anne-Gaëlle Baudoin-Clerc, préfète du Puy-de-Dôme, après avoir coupé le traditionnel ruban, a visité le nouvel espace culturel en compagnie des personnalités présentes, dont monsieur Eric Gold, sénateur de notre département, monsieur Chassigne André député de la 6ème circonscription du département, madame Cuzin et monsieur Boilon conseillers départementaux du canton d'Aigueperse ainsi que monsieur Bonnichon conseiller régional et président de notre communauté d'agglomérations Riom Limagne et Volcans.

Après les discours d'usage, tous les invités furent conviés à partager un bon moment de convivialité autour d'un verre et d'un buffet offert par la

municipalité à tous les participants, maires, adjoints, représentants des communes environnantes, présidents des associations, architecte, bureaux d'études, entreprises.

L'après-midi fut entièrement dédié à des portes ouvertes pour permettre à toute la population de Lussat-Lignat, venue très nombreuse, de découvrir ce nouvel espace culturel dont ils ne vont pas tarder à faire bon usage.

Certaines associations avaient répondu présentes pour présenter leurs activités et peut-être susciter de nouvelles vocations.



## Location de la salle

En ce qui concerne la location de cet espace culturel, une convention de location a été établie aussi bien pour les associations de la commune que pour les particuliers habitants de Lussat-Lignat uniquement. Cette convention sera signée par les locataires contre un montant de **400 euros** le week-end (délibération prise en conseil municipal).

Les associations de la commune bénéficieront du prêt de la salle à titre gratuit une fois par an. Le conseil décidera si oui ou non il pourra y avoir une 2<sup>ème</sup> location, payante cette fois-ci, en fonction des demandes en cours.

Un contrôle de l'état de la salle avant chaque location d'un week-end sera effectué soit par un agent communal soit par un membre du conseil par le biais d'une liste de vérifications et le même contrôle sera fait après l'occupation des lieux, ce qui permettra de décider si les chèques de caution peuvent être rendus.

Pour chaque location, un dossier complet comportant la convention, le règlement, les diverses procédures établies pour un bon usage de la salle (chauffage, éclairage, alarme) et de ses matériels de cuisine (lave-vaisselle, four de réchauffage, chambres froides, micro-ondes, congélateur), consignes de sécurité, rangement du matériel, check list entrante pour le contrôle intérieur et extérieur, matériel de nettoyage, seront remises à chaque locataire à la remise des clefs.

## ■ VOIRIES ET RÉSEAUX :

### VRD : Rue de l'Aubépine – Lotissement Champs des Dômes

Après les phases de vente et de construction des gros œuvres des 18 lots à bâtir du lotissement communal « Le champs des dômes », cet important programme de voirie et d'aménagement débuté en 2018 s'est terminé fin 2019 conformément aux prévisions. Les entreprises Eurovia-Renon pour la partie voirie et Eiffage pour la partie éclairage public ont finalisé ces travaux. Coût TTC : Voirie et réseaux : **446 000 €** – Réseaux Eclairage public : **21 000 €**.

Dans le cadre de ces travaux, un plan de circulation avec la signalisation correspondante a été mis en place rue de l'Aubépine. La sortie sur la route de Malintrat est désormais interdite (sauf aux engins agricoles).



### Assainissement et Eau potable : Rue de Vichy – Impasse du nord – Lotissement Chandeyrand

Le programme pluriannuel de passage en séparatif de nos réseaux

d'assainissement débuté en 2013 avec le S.I.A.R.E.C. (Syndicat d'Assainissement de la Région Est de Clermont) se poursuit fin 2019 et début 2020. Pour éviter la multiplication des désagréments pour les riverains et des travaux sur une même voirie, le remplacement de la conduite d'eau potable sur le même linéaire sera traité par le S.I.A.E.P. BL (Syndicat d'adduction d'eau potable de Basse Limagne) en même temps que les travaux d'assainissement. L'ensemble des travaux a été confié à l'entreprise Robinet dans le cadre d'une commande groupée entre le S.I.A.R.E.C, le S.I.A.E.P. BL et la commune de Lussat. La prévision de répartition des coûts TTC est la suivante : part assainissement S.I.A.R.E.C. : **430 115 €**, part eau potable S.I.A.E.P. BL : **311 480 €** et part commune eaux pluviales : **47 436 €**. Ces travaux d'assainissement terminés, pour atteindre les 100% en séparatif, il restera à traiter une partie de la rue de la Poste et la rue de Riom.



## Radars pédagogiques

Courant 2019, le Conseil Départemental a accordé à la commune de Lussat une subvention de **1175 €** pour financer la mise en place de radars pédagogiques.

Deux radars seront achetés avec possibilité de les positionner alternativement à Lussat ou à Lignat.

Espérons que ces radars sensibiliseront les automobilistes irresponsables qui traversent les villages à vive allure sans se soucier du danger que cela représente pour les riverains ou les enfants qui rentrent en classe !!!!

Coût restant à charge pour la commune : **4 252,07 € TTC**.

## Illuminations de Noël

Plusieurs supports d'éclairage public à Lussat et à Lignat ont été équipés de prises électriques pour alimentation de guirlandes de Noël par l'entreprise Eiffage avec une participation du SIEG (Syndicat d'électricité). Reste à charge pour la commune : **1 300 €**. Nous avons également effectué l'acquisition d'un complément de guirlandes de Noël pour un montant de **1 802 €**.

## Cimetière

Afin de faciliter l'évacuation des déchets verts, un emplacement spécifique a été réalisé par nos employés communaux dans le nouveau cimetière. En 2020, la même opération sera réalisée pour l'ancien cimetière.

Pour compléter l'équipement de notre cimetière, un ossuaire sera installé par l'entreprise Demas début 2020, coût de cette opération : **5 772 € TTC**.

## ■ BÂTIMENTS COMMUNAUX :

### Groupe scolaire :

#### Toujours confort et entretien

**Matériel informatique :** Afin de compléter l'équipement informatique de notre école, une aide avait été sollicitée dans le cadre du plan « école numérique innovante et ruralité » lancé par l'Education Nationale. Notre projet a été retenu. 3 vidéos projecteurs ont été installés dans les classes maternelles, cours préparatoires et cours élémentaires ainsi que l'acquisition de 10 tablettes et d'une valise de transport.

Coût de l'opération : **6 860 € TTC** avec un reste à la charge pour la commune de **3 430 €**, plus les câblages **845 €** réalisés par l'entreprise Dem'elec.

Merci à nos employés communaux qui ont réalisé les supports des tablettes, sur mesure, avec réglages pour chaque classe.

**Travaux divers d'entretien :** Durant la période des vacances scolaires d'importants travaux d'entretien ont été réalisés là aussi par nos employés communaux :

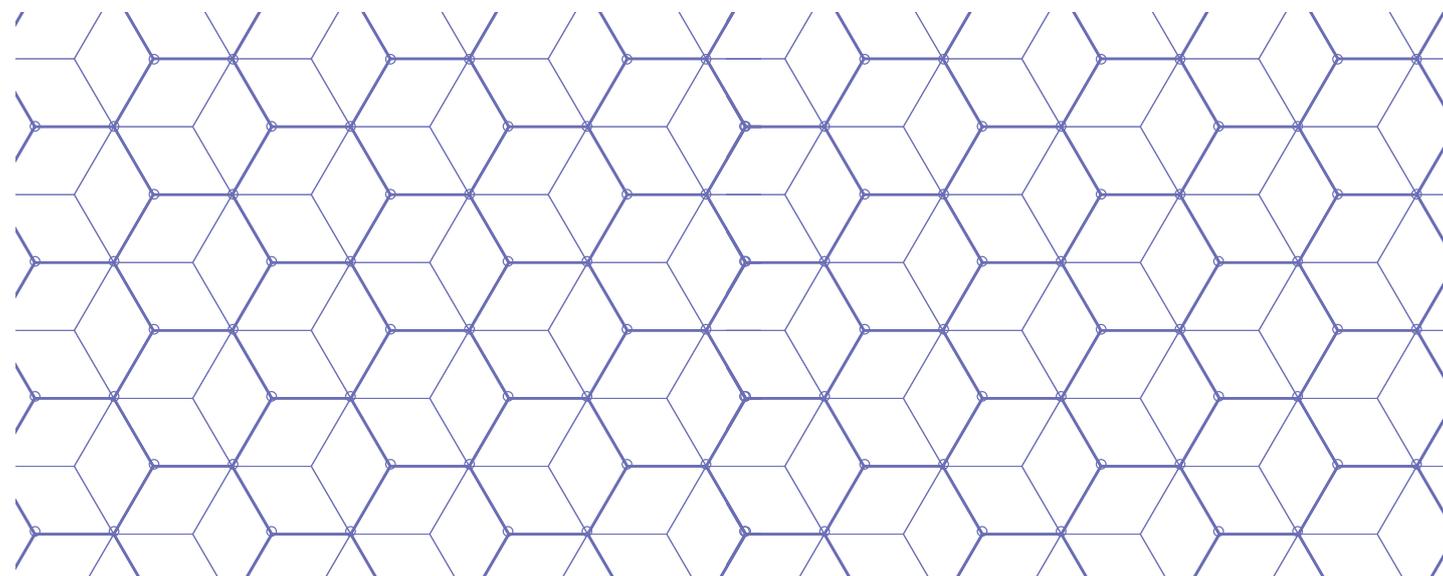
- Rénovation complète (réparation, décapage, peinture) des anciennes barrières extérieures des cours de maternelle et primaire, ainsi que le remplacement du grillage et du portillon de la cour maternelle
- Pose de faïence dans la cuisine de la cantine
- Pose de tableaux et de panneaux en liège
- Réparation du panneau d'affichage extérieur.

Coût des fournitures correspondant à tous ces travaux : **2 200 €**.



## Mairie

Remplacement du standard téléphonique dans le cadre de la renégociation du contrat avec Orange.



## ■ ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DE BOURG SUR LA PARTIE SUD-EST DE LUSSAT

Toute la partie sud-Est de Lussat (quartier de La Molle Sud) concentre la grande majorité des équipements de la Commune : Espace culturel l'Épigée, Salle de sports, terrain de football, ateliers municipaux. Toutes ces installations au service de la population drainent un nombre important de personnes et de véhicules en fonction de leurs utilisations.

Afin de prendre en compte toutes ces données et de réfléchir à ce que pourrait-être ce quartier à moyen terme nous avons lancé une étude d'aménagement. Tout en gardant une fluidité au niveau des accès piétons et véhicules, une place importante est faite à l'aspect paysager (espaces verts et plantations) de toute cette zone appelée à devenir une zone de loisirs, de rencontre ouverte à tous et agréable à vivre.

L'objectif étant aussi de disposer d'une estimation pour pouvoir positionner notre commune en termes de subventions auprès des services de l'État, du Conseil régional et du Conseil départemental. Les demandes ont été faites en fin d'année 2019.

Le résultat de cette étude transcrit sur le plan ci-joint fait ressortir un aménagement qui se décompose en 4 phases.

- Phase 1 : aménagement d'une zone de stationnement pour desservir l'ensemble des équipements, Espace culturel, terrain de football, salle de sports. Ces stationnements ont été « écartés » de la salle de sports pour permettre de laisser place à des espaces verts et des plantations.
- Phase 2 : aménagement de la rue de La Molle-sud. L'enfouissement des différents réseaux et le busage du

fossé jusqu'à la hauteur de l'Espace culturel permettront un aménagement plus rationnel des circulations piétons (enfants des écoles) et des véhicules.

- Phase 3 : aménagement des abords des 3 équipements Espace culturel Epigée, terrain de football et salle de sports. La création d'un cheminement piétons ouvert à la population avec des espaces de jeux pour les enfants permettra de créer un lien entre ces équipements.

- Phase 4 : aménagement du carrefour et l'emplacement actuel de l'ancienne salle communale. L'objectif est de marquer l'entrée sud du bourg de Lussat, et de rationaliser et permettre un accès sécurisé à toute la zone de loisirs.

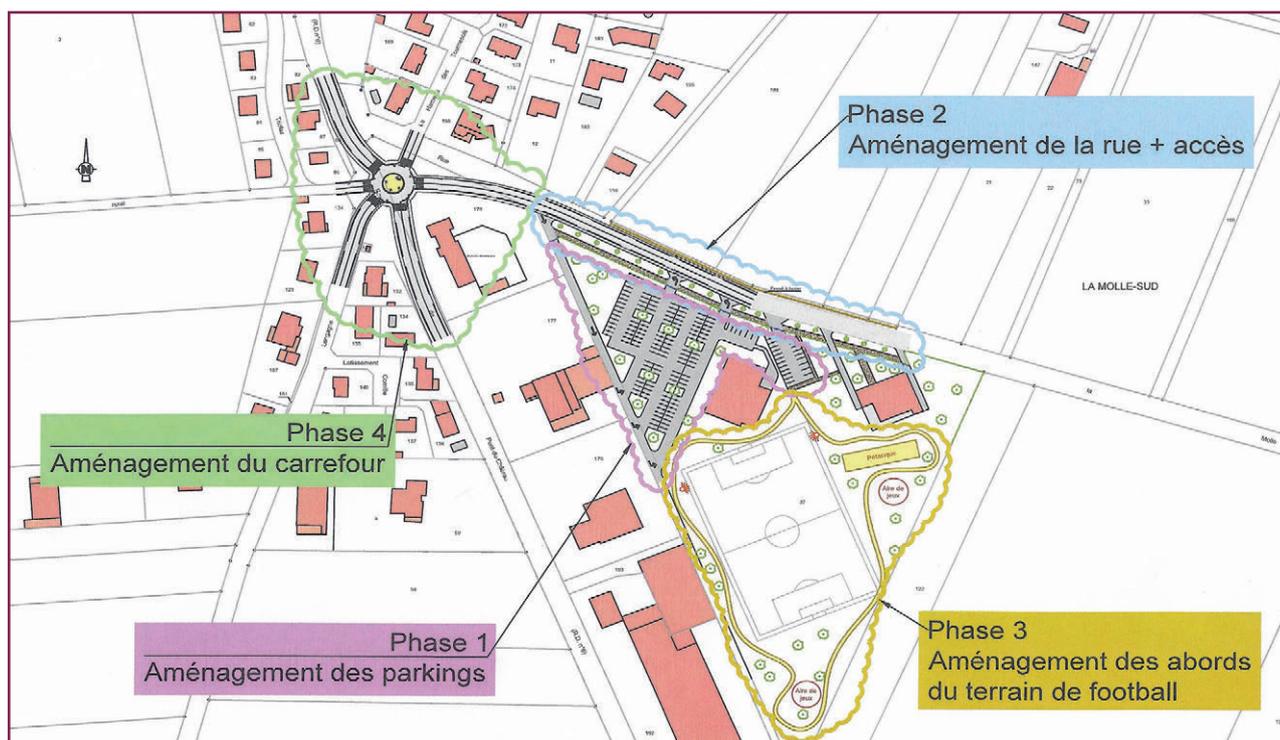
Avant de passer à la phase réalisation, ces différentes étapes devront-être affinées et programmées dans le temps en fonction des retours des demandes de subventions et des possibilités financières de notre commune.

### ESTIMATION

Phase 1	417 474,00 €
Phase 2	366 998,00 €
Phase 3	151 000,00 €
Phase 4	150 050,00 €

Sur un tel projet, aujourd'hui, les subventions Etat et Conseil départemental serait de l'ordre de **200 000 €**. Complétées par les récupérations du fond de compensation de la TVA des investissements consacrés à l'Espace culturel (de l'ordre de **210 000 €**) le financement de la phase 1 est envisageable à court terme.

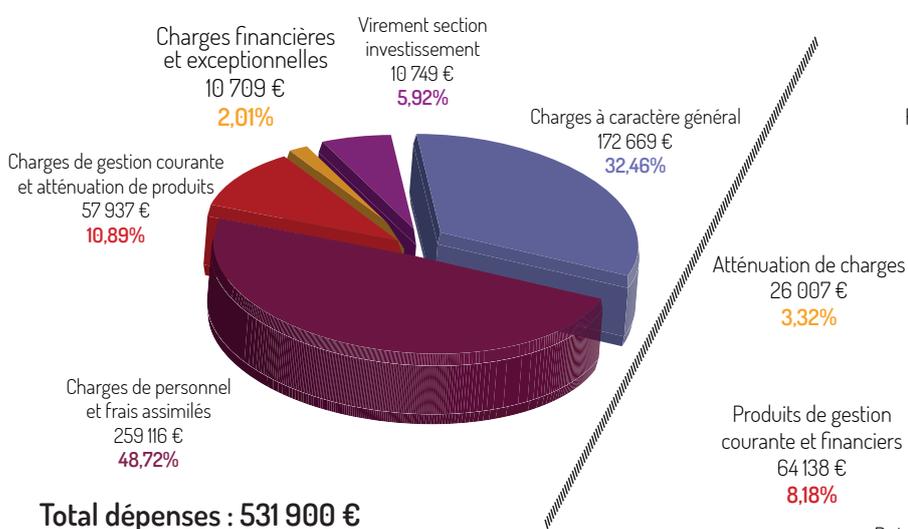
### Aménagement du bourg



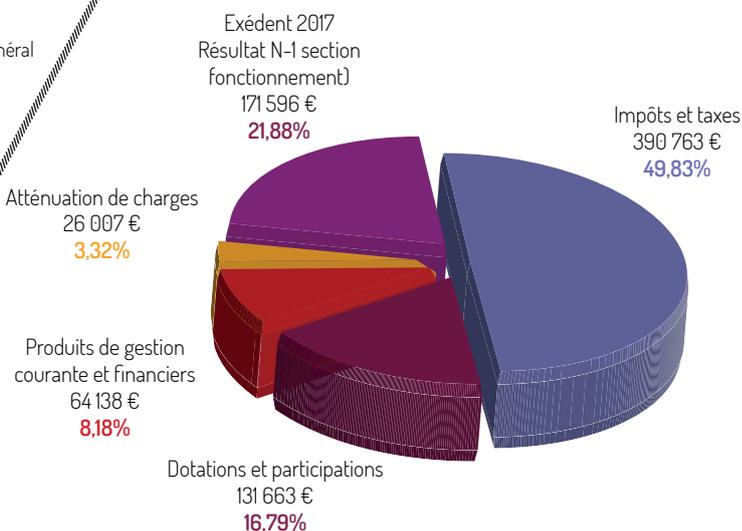
## COMPTE ADMINISTRATIF 2018

LUSSAT : Compte administratif 2018 : Section de fonctionnement (sans les retours du budget du lotissement)			
DÉPENSES		MONTANT	%
11	CHARGES À CARACTÈRES GÉNÉRAL (Eau, électricité, entretien bâtiments et réseaux, fournitures scolaires, etc...)	172 669 €	32,46
12	CHARGES DE PERSONNEL (Personnel titulaire et non titulaire, Urssaf, Caisse retraite, Assedic )	259 116 €	48,72
65,14	CHARGES DE GESTION COURANTE + ATTENUATION PRODUITS (Indem élus, aide sociale, scc incendie, ordures ménagères, subv associations,...)	57 937 €	10,89
66,67	CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES (Intérêts d'emprunts)	10 709 €	2,01
1068 42	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT (Affectation résultat à la section Investissement 2014 + opérations d'ordre)	10 709 €	5,92
<b>S/TOTAL</b>		<b>531 900 €</b>	<b>100</b>
RECETTES		MONTANT	%
73	IMPOTS ET TAXES (TH, TFB, TFNB, TP, taxe enlèv ordures ménagères,etc ....)	390 763 €	49,83
74	DOTATIONS (Dotations glob fonctionnement, dotations élus, compensation TP, TH , TF, etc...)	131 663 €	16,79
70,75	PRODUITS DE GESTION COURANTE ET FINANCIERS (Régies, location de terrains, rbt assurances,indemn sinistres , opérations d'ordre..)	64 138 €	8,18
76,77 42	ATTENUATION DE CHARGES (Rbt Emplois jeunes.)	26 007 €	3,32
2	EXCEDENT 2017 (Résultat N-1 section fonctionnement)	171 596 €	21,88
<b>S/TOTAL</b>		<b>784 167 €</b>	<b>100</b>
<b>EXCEDENT</b>		<b>252 267 €</b>	

### DÉPENSES 2018



### RECETTES 2018



## ■ ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DE 2020

Les prochaines élections municipales françaises se dérouleront au printemps 2020. Les membres du conseil municipal seront alors élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans renouvelable dans le cadre de la commune.

### Qui peut voter ?

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'U.E, être inscrit sur les listes et jouir de ses droits civils ou politiques.

### Comment se déroule le scrutin municipal ?

Les membres des conseils municipaux, dans les communes de moins de 1000 habitants comme Lussat-Lignat, sont élus au scrutin majoritaire. Au premier tour, la majorité absolue est requise ainsi que le quart des électeurs inscrits. Pour être élu au second la majorité relative suffit.

Ainsi, à l'issue du premier tour, les candidats ayant obtenu une majorité absolue des suffrages exprimés et le quart des électeurs inscrits obtiennent un siège au conseil municipal. Un second tour est organisé pour les sièges restants. L'élection a lieu à la majorité relative, les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus.

Sur la commune de Lussat, le conseil municipal est composé de 15 membres.

### L'élection du maire et de ses adjoints

L'élection du maire est faite par le conseil municipal qui se réunit au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche qui suit l'élection du conseil au complet.

Pour être élu maire, il faut obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés au deux premiers tours. Si après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité, on procède à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Après l'élection du maire, le conseil municipal fixe par délibération, le nombre des adjoints (au maximum 30% de l'effectif légal du conseil municipal) puis procède à leur élection.

### La désignation des représentants communautaires

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau, établi au moment de l'élection du maire et des adjoints. Le tableau est constitué dans l'ordre suivant : le maire puis les adjoints puis les conseillers municipaux classés par ordre décroissant des suffrages recueillis lors de leur élection.

La commune de Lussat-Lignat fait partie de la communauté d'agglomération de Riom Limagne Volcans.

### Les listes de candidats

Depuis la loi du 17 mai 2013, il est nécessaire de déclarer sa candidature à l'élection. Les candidats se présentent par candidatures isolées ou groupées. Dans tous les cas, les

suffrages sont comptabilisés individuellement. En outre, le panachage est autorisé. Contrairement à ce qui est requis pour les communes de plus de 1 000 habitants, il n'y a pas d'obligation de parité femmes-hommes.

### Les dates à retenir :

**Date limite d'inscription sur les listes électorales :**

vendredi 7 février 2020 inclus

**1er tour :** 15 mars 2020

**2<sup>ème</sup> tour :** 22 mars 2020

Dépôt des candidatures entre le 7 et le 27 février.

Plus d'information sur le site internet de la commune : [Lussat63.fr](http://Lussat63.fr) ou en mairie.

## ■ URBANISME

Riom Limagne et Volcans poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Après une phase de diagnostic pour comprendre les dynamiques et les enjeux, la seconde étape consiste en l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Pour cette deuxième phase, les habitants de RLV étaient invités à participer à six ateliers organisés sur le territoire en septembre. C'était l'occasion de s'interroger sur les grands enjeux du territoire de RLV : comment atteindre l'objectif de RLV d'une augmentation de température restreinte à 2°C seulement, comment vivre en 2040 sous ce nouveau climat, comment réinventer l'espace et nos paysages au quotidien, quel territoire nous souhaitons pour nous et nos enfants, par exemple.

Suite à ces ateliers, un forum habitant a été organisé le 14 novembre 2019 permettant à la population de participer à nouveau à la construction du projet de territoire « RLV 2040 ».

### Le PADD qu'est-ce que c'est :

Sous ce nom barbare, le PADD correspond à la transcription des grands objectifs qui orientent les politiques locales et correspond donc à la formalisation de la vision à long terme du territoire.

**Conçu sur la base des enjeux identifiés lors du diagnostic et suite au travail de collaboration et de concertation mené depuis début 2019, le PADD définit :**

- Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équilibre commercial, le développement économique et les loisirs.
- Le PADD fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Ce PADD doit être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Clermont, le Programme Local de l'Habitat de RLV et le Plan Climat Air Energie Territorial. Parmi ces documents, le SCoT fixe les principes d'organisation en archipel, de développement et de protection du territoire. Le PLH fixe la programmation de logements sur chaque commune de l'agglomération. Ces deux documents fixent les objectifs de limitation de la consommation d'espace. Au final, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables se concrétisera par un document écrit listant les orientations et les objectifs ainsi qu'une carte schématique localisant ces objectifs.

Cette pièce est le pivot du futur document d'urbanisme car les règles écrites et graphiques (zonage et règlement du futur PLUI) devront permettre la mise en œuvre des objectifs et orientations du PADD.

Riom Limagne et Volcans poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Après une phase de diagnostic pour comprendre les dynamiques et les enjeux, la seconde étape consiste en l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Pour rappel, une phase de diagnostic s'est déroulée au premier semestre 2019. Deux Forums ont permis aux habitants d'aborder les thèmes suivants :

- La gestion de l'eau (quelle qualité des eaux ?, comment la préserver ?, que faire à titre individuel ?)
- Le devenir de l'agriculture sur notre territoire (créer et maintenir les haies, réhabiliter les coteaux, développer l'agriculture urbaine, permettre l'adaptation au changement climatique, protéger les agriculteurs par le respect des réciprocity agricoles, arrêter les constructions sur des terres agricoles et notamment en Limagne)
- L'offre de logement (proposer des logements adaptés à tous et particulièrement aux personnes âgées, privilégier les constructions de nouvelles habitations dans les bourgs existants, réhabiliter les friches en centre-ville/centre-bourg, créer des logements locatifs)
- Les mobilités (développer l'utilisation du vélo, favoriser le transport vers/de Clermont-Ferrand, réhabiliter les voies ferrées en voies vertes) - l'aménagement des zones d'activités (les rendre plus esthétiques et plus vertes).

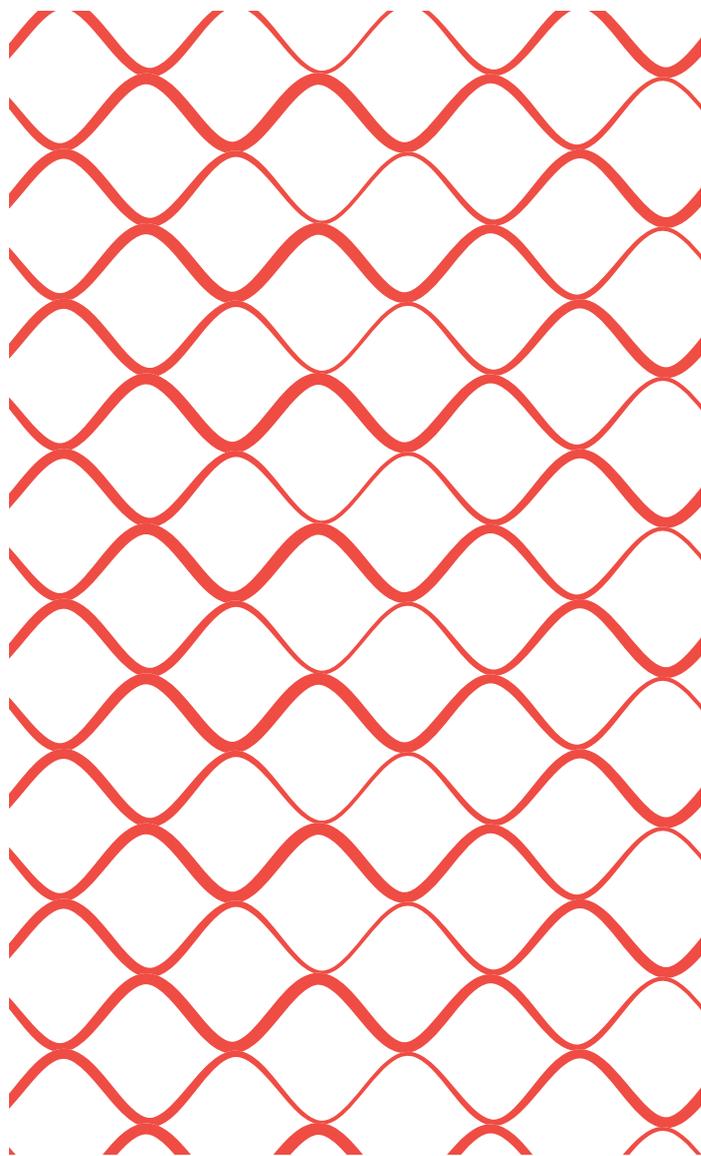
#### Renseignements sur la démarche :

Service Planification/PLUi - RLV

Tél. 04 73 67 11 00 [participation.plui@rlv.eu](mailto:participation.plui@rlv.eu)

#### Calendrier :

La procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui a débuté en février 2019, devrait durer environ 3 ans, pour s'achever par l'approbation du nouveau document d'urbanisme à l'automne 2022. Il réglera la façon dont les propriétaires peuvent aménager leurs terrains, la manière dont ils peuvent modifier les bâtiments existants, qu'il s'agisse d'un espace bâti ou à bâtir, agricole ou naturel. Il s'appliquera à toutes les opérations de constructions ou de travaux portant sur les terrains privés comme publics, et servira de fondement à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, permis d'aménager, etc.). Il remplacera les Plans Locaux d'Urbanisme communaux.



## ■ TAXI DU MARCHÉ

Le « taxi du marché » est toujours en service les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois pour se rendre à Pont-du-Château.

Ce service fonctionne sur réservation au 04.73.97.10.11 après inscription initiale auprès du secrétariat de mairie. Une participation financière de 10 € est demandée pour chaque personne transportée.

## ■ MAINTIEN À DOMICILE

Plusieurs services sont à la disposition des personnes concernées afin de les maintenir le plus longtemps possible à leur domicile.

### **Le CIAS de Riom Limagne et Volcans**

Le CIAS, Centre Intercommunal d'Action Sociale de RLV est en service depuis début 2019. Pour la commune de Lussat, il assure les services suivants :

- **Aide à domicile** : entretien du logement et du linge, préparation des repas, aide à la prise de repas, aide à la toilette, accompagnement à l'extérieur ...
- **Portage des repas** : la livraison des repas à domicile en liaison froide 7 jours sur 7.

**Pour tout renseignement et utilisation du service, contacter le CIAS au 04.73.63.81.34 du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30.**

### **Le CLIC de Riom Limagne Combrailles**

Le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie, accueille, informe et oriente les personnes de plus de 60 ans.

Le CLIC vous informe sur tous les dispositifs existants mis à votre disposition dans les domaines suivants :

- les services d'aide à domicile du territoire
- les soins infirmiers, médecins, kiné, pharmacies
- les établissements d'accueil : résidence-autonomie, EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personne Âgée Dépendante)
- les solutions de transport et d'aides à la mobilité
- les dispositifs d'amélioration de l'habitat
- les solutions de répit pour les aidants familiaux
- les aides financières
- les actions collectives proposées sur le territoire

Le CLIC peut évaluer l'ensemble de vos besoins par une visite à domicile et vous propose un plan d'accueil personnalisé vous orientant vers les dispositifs adaptés pour une prise en charge coordonnée et vous accompagne dans toutes les démarches nécessaires à leur mise en place.

**Vous pouvez joindre le CLIC au 04.73.33.17.64 ou vous rendre dans leurs locaux au 73 Rue Lafayette 63200 Riom.**

## ■ REPAS DES AÎNÉS

En 2020, le repas des aînés aura lieu le 26 janvier dans le nouvel espace culturel l'Épigée.

Cet traditionnel repas, moment très convivial, est gracieusement offert aux personnes ayant 65 ans et plus au 31/12/2019.

Pour les personnes de plus de 70 ans et se trouvant dans l'impossibilité d'y participer, les membres du CCAS leur portent à domicile un colis gourmand.

Les personnes en maison de retraite ne sont pas oubliées, un petit colis leur est également porté dans leur établissement.



Repas janvier 2019

## ■ CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES

La municipalité a remis, jeudi 10 octobre 2019, la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale à mesdames Carole Jean-Marie et Martine Dallery en présence du corps enseignant de l'école et de leurs collègues.

Dans une ambiance chaleureuse, cette cérémonie a honoré ces deux agents de la commune ayant effectué 20 années dans la collectivité et qui ont fait preuve tout au long de leur carrière d'une qualité exceptionnelle dans leur travail.

Ce fut aussi l'occasion pour monsieur le Maire et les conseillers présents de souhaiter à Mme Martine Dallery une excellente retraite bien méritée.



## ■ BUDGET SCOLAIRE ANNÉE 2018/2019

### DÉPENSES :

Fournitures diverses : scolaires, reprographie, internet, téléphone : **6 365 €**

Sorties scolaires, transports, piscine : **1 924 €**

Fête de Noël : **55 €**

## ÉCOLE «LES MARRONNIERS»

### ■ ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Accueil des enfants à partir de l'âge de 3 ans jusqu'au CM2 inclus, au total 97 élèves.

**DIRECTEUR :** M. THEAS  
Dominique

**PS - MS :** 29 élèves  
**Instituteur :** M. QUERAT

**GS - CP :** 27 élèves  
**Institutrice :** Mme ESPALIEU

**CE1 - CE2 :** 18 élèves  
**Institutrice :** Mme MICHAUD

**CM1 - CM2 :** 23 élèves  
**Instituteur :** M. THEAS

### ■ CALENDRIER

#### DES VACANCES SCOLAIRES 2019/2020

**VACANCES D'HIVER :** du 22 février au 09 mars 2020.

**VACANCES DE PRINTEMPS :** du 18 avril au 04 mai 2020.

**VACANCES D'ÉTÉ :** à compter du 04 juillet 2020.

### ■ FAITES ATTENTION À NOS ENFANTS, DE NOTRE COMPORTEMENT D'ADULTE DÉPEND LEUR SÉCURITÉ



#### À proximité de l'école :

- Ne vous arrêtez pas en double file, dans les voies de circulation, sur les passages piétons,
- Ne stationnez pas sur les places réservées, devant l'entrée de l'école, sur les trottoirs,
- Redoublez de vigilance en manœuvrant avec votre véhicule sur les parkings et sur la route,
- Ne soyez pas trop pressés, ne prenez pas de libertés avec le Code de la route en oubliant les règles élémentaires. Déposer ou chercher votre enfant à l'école ne doit pas se faire au détriment de la sécurité des autres enfants !
- Respectez le sens de circulation, adaptez votre vitesse et garez-vous sur des emplacements matérialisés,
- N'utilisez pas indûment les places réservées (places pour personnes à mobilité réduite...)

## ■ RYTHME SCOLAIRE ET HORAIRES

### HORAIRES DE CLASSE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30

### GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30 à 8h50 / 16h30 à 18h30

### TARIF DE LA GARDERIE 2019/2020

1,70 € le matin et 1,70 € le soir quelle que soit la durée de la présence de l'enfant.

### RESTAURATION SCOLAIRE 2019/2020

Tarif des repas enfant : 3,70 €

Tarif des repas adulte : 4,10 €

Les enfants sont admis à la cantine sur inscription préalable auprès de la mairie.



Afin de régler les factures de cantine et garderie, vous pouvez opter pour le prélèvement automatique ou payer vos factures en ligne par carte bancaire en vous connectant sur le portail TIPI. Un lien direct est à votre disposition sur le site internet de la mairie.



- N'hésitez pas à faire quelques mètres à pied... Marcher, c'est bon pour la santé !
- Restez attentifs, détendus et patients.

**Plus qu'ailleurs, l'école doit être un lieu d'exemplarité et de sécurité.**

**Les environs de l'école doivent suivre les mêmes règles.**

### Le saviez-vous ?

- L'angle de vision d'un enfant n'est que de 70 degrés soit moins de la moitié de celui d'un adulte.
- 4 secondes sont nécessaires à un enfant pour percevoir qu'un véhicule est en mouvement.
- Les enfants sont facilement distraits.
- Du fait de sa petite taille, l'enfant est souvent dissimulé à la vue des automobilistes.
- L'enfant se sent en sécurité dans la rue, il est inconscient des dangers qui l'entourent

## ■ 2019

### Ils ont pointé le bout de leur nez

SEMONSAT Julian	27/01/19
BRYAN Paul	22/08/19
CLIN Sacha	20/06/19
COMPAGNON Paul	01/08/19
LECHAUVE Lise	03/09/19
COSTES Margot	15/10/19
	22/11/19

### Décès

MARTIGNON Michel	27/05/19
GALABRUN Bernard	17/07/19
DUGRET Jeannine	22/07/19
TERRISSE Robert	30/08/19

## ■ 1919

### Mariages

GOUJON Jean-Baptiste et DOREILLE Marie Eugénie	31/05/19
ABRIAS Alphonse et MEYER Marie Madeleine	17/06/19
MAZUEL Pierre et BORT Marie	21/06/19
BOUTET Antoine et BERTRAND Gilberte	08/09/19
BASSIN Michel et SALASSAS Marie Aline	04/10/19
ROUSSEL Ernest et SALASSAS Marie Mathilde	04/10/19
GOUJON Michel et VIGOUROUX Claudia	25/10/19

### Naissances

DUCLOS Jean Robert	29/04/19
FOREST Henri	15/07/19
TREILLE DE GRANDSEILLE Elie	18/08/19
BEGON Antoine	09/11/19

### Décès

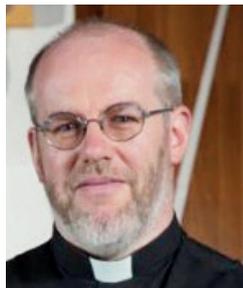
COHADE Jean	27/01/19
LASTIOLAS Marius	07/02/19
GARDEL Françoise	20/02/19
PICHOT Annet	28/02/19
ROLLIN Annette	10/03/19
AMOUROUX Félix	11/03/19
ROUSSEL Antoine	01/04/19
BELLIGAT Jean	12/04/19
DUGRET Jeanne	22/04/19
GUILLON Ernest	20/08/14

(mort à la bataille de Lorraine déclaré en 1919)

TREILLE DE GRANDSAIGNE Elie	10/09/19
ROUSSEL Marie	01/11/19
GERLE Rémy	20/10/19
TIXIER Victor	14/12/19

## PAROISSE

### ■ NOTRE PAROISSE SAINT PIERRE DU VAL D'ALLIER



**Curé Pascal Girard**  
(Pont-du-Château)



**Stéphane de Moraes**  
Diacre permanent  
(Pont-du-Château)



**Éric Delaigue**  
Diacre permanent  
(Vassel)

### ■ L'ÉVEIL À LA FOI S'ADRESSE AUX ENFANTS DE 3 À 6 ANS ACCOMPAGNÉS DE LEURS PARENTS.

Contactez Stéphane Robinet au 04 73 68 18 80.

Les prochaines rencontres se dérouleront de 15h30 à 17h30 à la **maison paroissiale de Pont-du-Château** aux dates suivantes :

- Samedi 28 mars 2020
- Samedi 6 juin 2020

### ■ CATÉCHISME DES 7-11 ANS (LUSSAT, LES MARTRES D'ARTIÈRE ET CHAVAROUX)

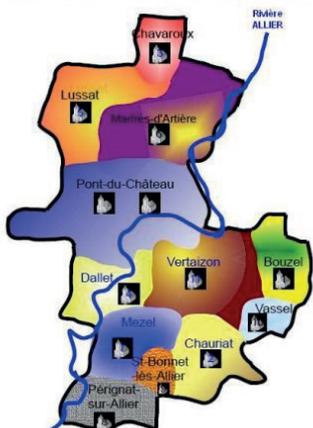
35 enfants, pour les 3 communes, participent au catéchisme aux Martres d'Artière les samedis matin.

Du **CE1 au CM2** : Valérie Frécon et Isabelle Bourderionnet (Lussat).

Vous pouvez contacter Valérie au 04 73 62 33 28.

**Note** : La préparation au baptême ou à la confirmation est possible à tout âge. Renseignez-vous !

Carte de la paroisse Saint Pierre du val d'Allier



## ■ LA PAROISSE SAINT PIERRE DU VAL D'ALLIER

Saint Pierre du Val d'Allier est une des 32 paroisses qui constituent le diocèse de Clermont, qui correspond au Puy de Dôme. Le diocèse de Clermont est dirigé par l'évêque François Kalist.

Cette paroisse rassemble 12 communes pour une population qui avoisine les 30 000 habitants.

Pascal Girard, curé de cette paroisse, habite à Pont-du-Château.

Des laïcs assurent, sous sa responsabilité, différentes missions : animation des offices, catéchisme (enfants et adultes), préparation aux baptêmes, préparation aux mariages, funérailles, visites aux malades, entretiens, décorations des églises et parties administratives...

Dans l'église de Lussat il devrait y avoir une messe le 1er dimanche de chaque mois (à vérifier sur le panneau d'affichage de l'église).

## ■ PERMANENCES

Une permanence d'accueil est à votre disposition au **4 rue de la Poste, à Pont-du-Château**

- le lundi après-midi de 17h00 à 18h30 et du mardi au vendredi de 9h30 à 11h30

**Téléphone de la paroisse** : 04 73 83 20 27 - **Téléphone dédié aux obsèques** : 06 45 50 73 26

**Mail** : paroissesaintpierreduvaldallier@orange.fr

Les informations et les actualités de la paroisse sont sur le **Site internet** : paroissesaintpierreduvaldallier.catholique.fr

## ■ NOTRE NOUVEAU CURÉ PASCAL GIRARD



Depuis début septembre, nous avons un nouveau curé Pascal GIRARD.

Il était précédemment curé de la Paroisse Sainte Anne de Montjuzet (Clermont-Ferrand, Nord-Ouest, Chant la Mouteyre, Durtol, Nohanent).

Pour mieux apprendre à connaître ce passionné de sport aux multiples "casquettes", voici une interview : [https://dioceseclermont.wmaker.tv/Temoignage-du-Pere-Pascal-Girard\\_v106.html](https://dioceseclermont.wmaker.tv/Temoignage-du-Pere-Pascal-Girard_v106.html)

## ■ DÉPART DU PÈRE PASCAL THOMAS



**Samedi 17 Août 2019**, le Père Pascal Thomas a célébré sa dernière messe à Pérignat sur Allier.

Pour le remercier de ses 9 ans passés avec eux, des paroissiens lui avaient organisé un pot de l'amitié afin de terminer cette journée sur un temps de partage et de convivialité.

Le Père Pascal THOMAS a pris en charge avec le Père Philippe Kloeckner 3 paroisses :

Notre Dame des Sources, Ste Bénilde en Limagne et St Michel en Limagne Noire.

On compte plus de 40 communes autour des villes de Riom, Volvic, Aigueperse, Combronde, Châtel-Guyon, Ennezat...

## ■ DÉPART DU PÈRE ANDRÉ DECHAUD (PRÊTRE ASSISTANT)

**Samedi 17 Août 2019**

Son état de santé ne lui permettait plus de vivre seul.

Après presque 60 ans de prêtrise, le Père Déchaud s'est installé chez les petites sœurs des pauvres au 21 Bd Jean Baptiste Dumas à Clermont Ferrand. Une visite lui fera toujours plaisir !



## ■ LUSSAT-AUTREFOIS

L'année 2019 a été marquée par une activité soutenue de l'association. Notre commune a ainsi connu quelques fins de semaines plutôt animées.

### Concours de belote

Le 26/01/19, 58 équipes se sont affrontées pour décrocher le graal et le concours a connu un très beau succès.

### Sorties culturelles

En juin, nous avons organisé une sortie d'une journée en autocar pour visiter les châteaux de Saint Vidal (près du Puy) et Mons (près d'Ar lanc). Les visites étaient remarquables et nous ont paru trop courtes.



La visite de St Vidal était très instructive. Le propriétaire fait de nombreux travaux dans le but d'améliorer les spectacles qui y sont organisés. Il refait aussi tous les jardins en coordination avec les monuments historiques.

Le repas de midi près de St. Vidal était attendu. Dans une ambiance plus que conviviale il a enchanté nos papilles.

Au château de Mons, c'est le châtelain en personne qui nous a reçus et a commenté la visite de son magnifique château. Il a partagé sa passion des estampes qui nous a surpris et très intéressés.

### Château de Lignat

Nous avons découvert un soupirail sous les éboulis face nord.

La tour en façade sud était octogonale et comportait 2 cloches au sommet dont une est dans l'église de Lussat. Nous avons réalisé l'ornementation du puit.

Nous avons refait le renfort de l'angle sud-ouest.

Nos déblaiements nous ont permis de découvrir une porte murée sur la façade ouest.



### Vide-greniers :

Nous avons organisé un vide-grenier le 13 octobre qui a connu un vif succès. Le beau temps aidant, il y eut beaucoup de passage toute la journée et tout le monde a été satisfait, exposants et visiteurs.

Simultanément, les blasons de TOUS les propriétaires du château étaient exposés dans la salle communale.

### Journée du patrimoine :

En septembre, la journée du patrimoine a permis de faire découvrir aux visiteurs les caves et l'avancée de nos travaux réalisés par nos « 4 anciens » qui ne manquent pas d'enthousiasme mais de bras.

Vous le voyez, nos activités sont variées et chacun peut y trouver son bonheur, aussi n'hésitez pas à nous rejoindre ou à participer à notre sortie culturelle annuelle facturée à des conditions imbattables pour les non adhérents.

## ■ LUSS'ART

L'association fonctionne depuis une dizaine d'années et comptabilise pour la saison 2019/2020, 43 adhérents(les). Les activités proposées sont :

- Les arts créatifs : le lundi après-midi,
- La mosaïque : le lundi après-midi,
- La peinture : le mardi après-midi, le mardi soir et le jeudi après-midi.



L'année écoulée s'est traduite par de nombreuses activités, à commencer par notre exposition annuelle qui permet à nos adhérents(les) de montrer l'évolution de leur travail, mais aussi, à tous ceux qui le souhaitent, de venir passer un bon moment convivial en découvrant les œuvres réalisées, tant dans le domaine de la peinture que celui des arts créatifs ou de la mosaïque.

Cette année, nous n'avons pas fait de sortie, mais plutôt des cours de dessins sur site, dispensés par Rémy, notre professeur. Ainsi le château de Lignat ou encore la fontaine et l'église de Lussat ont été dans le viseur de nos artistes. Les Moulins de la Morge, près de Charbonnières les Vieilles ont également fait partie de ces journées champêtres à la fois très conviviales et fructueuses.

Nous avons aussi réalisé des stages (avec Sylviane, Rémy et Josiane) qui ont permis de découvrir des techniques de peinture différentes, à savoir, le pastel, le shapper ou encore le pouring.

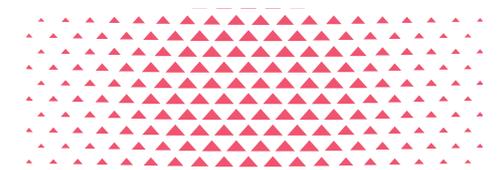


Pour l'année à venir, nous prévoyons encore des stages qui contribuent à la fois à l'apprentissage et à la progression de nos adhérents(les) dans la réalisation de leurs œuvres.

### Pour de plus amples informations

#### Contact :

**Pierrette ARVEUF - Présidente :**  
06 81 30 27 58.



## BALINZAT

### BALADES EN LIMAGNE D'ENNEZAT



#### BALINZAT vous propose :

- Des circuits de découverte du patrimoine de 14 communes de Limagne
- Des circuits de randonnée pédestre et de VTT
- Et d'autres activités à découvrir sur le site Internet :

<https://balinzat.wixsite.com/balinzat>

#### Découverte du patrimoine

Avec Balinzat, partez à la découverte du paysage et du patrimoine historique, culturel et religieux de 14 communes de l'ancienne Communauté de Communes d'Ennezat.

Vous pourrez découvrir le long du parcours :

- Des villages avec des maisons en pisé ou pierre de Volvic, des églises, de nombreuses croix, des pigeonniers, des châteaux,
- Des cours d'eau (La Morge, Le Bedat, l'Artière, ...) parsemés de moulins et de ponts qui ont contribué au développement des villages.

Ces circuits ne présentent pas de difficultés particulières et peuvent être effectués seul, en famille ou entre amis, à pied ou à vélo.

#### Liste des communes à découvrir :

Chappes, Chavaroux, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Malintrat, Les Martres d'Artière, Martres-sur-Morge, Lussat, Saint-Beauzire, Saint-Laure, Saint-Ignat, Surat, Varennes-sur-Morge.

Sur le site Internet, vous trouverez pour chaque commune :

- La plaquette descriptive du circuit à télécharger et à imprimer
- Un livret de l'inventaire du patrimoine de la commune
- Des photos anciennes
- La trace GPS du circuit à télécharger.

#### Randonnée pédestre

La Côte Rouge, boucle de 15 km au départ de St-Laure

Les Méandres de la Morge, boucle de 7km au départ des Martres-sur-Morge.

#### Randonnée VTT

Les Javouls, boucle de 35 km au départ de Surat

Le Bedat, boucle de 37.5 km au départ de St-Beauzire

Les bénévoles de Balinzat vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020 et espèrent vous rencontrer sur les chemins de Limagne d'Ennezat

#### Qui sommes-nous ?

L'association Balinzat est une association intercommunale née en 2009 suivant la loi de 1901.

Balinzat a pour but de :

- Valoriser, animer et promouvoir les chemins de randonnées et le patrimoine, sur le territoire de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat,
- Proposer des actions d'entretien et d'aménagement des chemins,
- Proposer des actions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine,
- Assurer directement avec l'Office de tourisme des activités de promotion du patrimoine local et des chemins,
- Organiser des manifestations publiques en rapport avec ses activités.

En convention avec la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, nous entretenons le suivi du balisage de 112 km de chemins balisés (circuits permanents cités ci-dessus). Cette activité ponctuelle est réalisée au printemps et en début d'été de façon à relever les travaux à réaliser à l'automne (implantation de poteau, mise en place de balises PVC).

**Si cette activité vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter :**

**Par courriel : [balinzat@orange.fr](mailto:balinzat@orange.fr)**

**Par mobile : 06 88 49 60 72**

**Par courrier : Balades en Limagne**

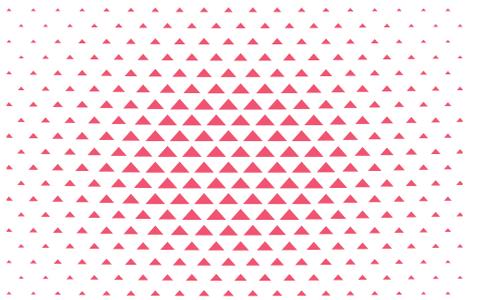
**d'Ennezat (Balinzat), G. Jammet,  
1 chemin des Marnes  
63720 Martres-sur-Morge**

*Réunions mensuelles conviviales les 2<sup>èmes</sup> mardis 20h dans une des 14 communes (préparation des manifestations, programme d'entretien des balisages...)*

#### Prévisions 2020

(Calendrier définitif sur le site Balinzat)

- 22 /03/2020 :les dizaines de Limagne (A pieds ,à VTT) à St Beauzire
- Avril, mai ou juin Prévision d'une randonnée patrimoine
- 30 /08/ 2020 : Circuits VTT Marcher ou Rouler Contre le Cancer à Ennezat.



## ROCK'N BIKE 63

L'association « Rock'n Bike 63 » propose le vendredi de 19h00 à 22h00 des cours de danses de perfectionnement pour des danseurs déjà expérimentés. Cette association a pour objet la pratique de la danse (rock, rock acrobatique, batchata, danse de salon et sportive) dans une ambiance conviviale. Les adhérents de cette association partagent en plus de cette passion, des balades en motos.



## ■ TENNIS ET LOISIRS

<https://www.facebook.com/events/223442047859481/>

### Club de tennis T.L.S.B.L.

Les cours se dérouleront, tout au long de cette année et des prochaines, sur deux magnifiques cours de tennis très colorés pour le bonheur des petits et des grands.

Nous tenions à remercier une nouvelle fois la municipalité de Saint-Beauzire, Mr Hebrard et David Arnaud ainsi que toute l'équipe communale de nous permettre de continuer à faire vivre notre association sportive.

### École de tennis

Manon Aimes (diplômée d'un Brevet d'État) entraînera les jeunes et moins jeunes

#### Enfants :

Mercredi : 15h30 à 17h30

Vendredi : 18h00 à 19h00

Samedi : 15h30 à 18h30

#### Adultes :

Lundi : 20h00 à 22h00

Mercredi : 18h00 à 20h00

L'école de tennis est ouverte à tous les publics, aux débutants comme aux compétiteurs. Elle vous permet de découvrir les joies du tennis.

Les cours ont bien démarré et nous sommes heureux d'accueillir 66 adhérents dont 38 jeunes et 28 adultes très déterminés à rafler de nombreux trophées.

### Les compétitions

#### Bilan 2019

• *Tournoi FFT Jean Chardonnet : Tournoi open T.L. Saint-Beauzire-Lussat 2019*

Le T.L.S.B.L. (Tennis & Loisirs Saint-Beauzire/Lussat) a organisé son 8<sup>ème</sup> challenge Jean-Chardonnet.

Ouvert des non-classés (NC) jusqu'aux + 15.4, ce tournoi par poules jusqu'au 30.1 puis suivi par un tableau progressif, s'est déroulé sur trois semaines et a été disputé par 65 concurrents (11 dames et 54 messieurs).

Malgré les fortes chaleurs, le tournoi s'est déroulé dans d'excellentes conditions avec un véritable esprit sportif et de la bonne humeur.

Les rencontres se sont succédées dans un esprit de compétition et de sportivité pour aboutir aux phases des finales entre des représentants des nombreux clubs de la région.

Les finalistes ont achevé ces nombreux jours de compétition par un feu d'artifice de coup droit et du revers.

Dans le tableau féminin, Catherine Roudet du T.C. Cournon s'est imposée à Alexandra Pothier du T.C. Cébazat, au terme d'une finale disputée en deux sets 6/4 et 6/3.

Quant au tableau masculin, il a été remporté en deux manches par Jean Charles Solvignon du TC Chatel Guyon sur le score de 6/3 & 6/4 aux dépens de Romuald Geoffroy du TLSBL.

À l'issue de ces deux finales, Jean-Pierre Hebrard Maire de Saint-Beauzire et Christine Paret du service des sports ont remis des récompenses bien méritées aux demi-finalistes et aux vainqueurs. Merci à nos deux mairies pour les coupes offertes ainsi que nos partenaires Limagrain, la MGEN et le garage Borsier pour les lots.

Encore merci à tous les organisateurs et bénévoles sans qui, ce tournoi ne peut se dérouler.

Cette belle journée sportive s'est achevée par une collation avec tous les joueurs et supporters.

### Bilan sportif de l'année 2019 du tennis Saint Beauzire Lussat

#### Équipes vétérans plus de 35 ans :

Équipe 1 classement final : 3<sup>ème</sup> avec 2 victoires 2 nuls 1 défaite

Équipe 2 classement final : 2<sup>ème</sup> avec 2 victoires 2 nuls 1 défaite

#### Équipes vétérans plus de 45 ans :

Équipe 1 classement final : 7<sup>ème</sup> avec 6 défaites

#### Résultats des 17 et 18 ans :

Équipe 1 classement final : 5<sup>ème</sup> avec 4 défaites

#### Résultats des différentes équipes au championnat du printemps :

##### Équipe féminine :

Équipe 1 classement final : 2<sup>ème</sup> avec 4 victoires 1 défaite

#### Équipes masculines :

Équipe 1 classement final : 2<sup>ème</sup> avec 4 victoires 1 défaite

Équipe 2 classement final : 3<sup>ème</sup> avec 3 victoires 2 défaites

Équipe 3 classement final : 2<sup>ème</sup> avec 3 victoires 1 nul 1 défaite

Équipe 4 classement final : 4<sup>ème</sup> avec 1 victoire 1 nul 2 défaites

#### Manifestations dans les mois à venir :

#### Tournoi Officiel FFT Jean Chardonnet du 12 juin au 5 juillet 2020.

*Si vous désirez obtenir des renseignements sur le fonctionnement du club ou sur une de nos manifestations, n'hésitez pas à contacter Gilles Riant.*

## ■ TENNIS DE TABLE

Renouvellement du bureau, mais aucun changement pour ce qui est de l'ambiance amicale au sein de notre club.

Le club maintient 2 équipes en championnat départemental dont l'équipe fanion en départemental 1. Yannis et Alexis deux jeunes lussatois sont arrivés pour renforcer les équipes des séniors.

C'est lors de nos rencontres à domicile pendant le casse-croûte d'après match que nous mettons en avant notre esprit de convivialité et ce, quel que soit le résultat de fin de match.

Cette année, le club a innové en proposant en septembre un tournoi de pétanque. Pour une première, les retours ont été positifs. Une nouvelle édition est déjà envisagée.



## FOOTBALL



**Le Groupement Formateur Limagne entame sa 20<sup>ème</sup> année d'existence.**

**Notre club de football regroupe entre**

**autres, les communes de Chappes, d'Ennezat, de Champeyroux/Surat, des Martres d'Artière et de Saint Beauzire. Nous sommes en capacité d'accueillir et de former plus de 240 enfants de 5 ans et ½ jusqu'à 18 ans.**

L'obtention récente d'un label, confirme que la formation des petits et de nos éducateurs pour encadrer ces derniers va dans le sens de la rigueur et de l'efficacité.

Sur cette saison 2019/2020, le G.F.L. organise des événements festifs et sportifs pour favoriser la convivialité entre les enfants, les parents, les éducateurs et les dirigeants : tournois de foot en salle les 2 et 9 février 2020, soirée des 20 ans du G.F.L. le 4 avril 2020, ainsi que la 2<sup>ème</sup> édition du grand tournoi sur Ennezat les 30 et 31 mai 2020. La 1<sup>ère</sup> édition du tournoi en 2019 avait été un réel succès.

Les jeunes footballeurs ont pu apprécier un complexe sportif agréable et une organisation de belle qualité. Ils ont été plus de 600 enfants réunis par la même passion qu'est le football !

N'hésitez pas à nous contacter via notre site [gfl.footeo.com](http://gfl.footeo.com).

Au plaisir de vous rencontrer, vous et vos enfants !

### La fusion entre les Martres et Lussat

Les clubs des Martres d'Artière (ex USMA) et Lussat (ex Lussat foot) viennent de fusionner pour former un nouveau club : le F.C.M.L. (Football Club les Martres d'Artière - Lussat).

Cela devenait inévitable car à l'heure actuelle beaucoup de clubs souffrent et doivent se rapprocher pour pouvoir continuer à exister.

Sur le plan sportif et structure, le club va pouvoir bénéficier de deux terrains plus un terrain d'entraînement et côté effectif beaucoup de nouveaux joueurs dont 9 issus de Lussat foot sont arrivés ce qui a permis d'engager une 3<sup>ème</sup> équipe qui évoluera en championnat niveau D5. Le F.C.M.L. a également 2 autres équipes seniors une au niveau D1 et l'autre en D3. A l'heure actuelle, le club compte

environ 80 licenciés y compris dirigeants et 2 arbitres officiels (Alexandre Naury et Romaric Deceuvlaere promu depuis peu).

Sur le plan administratif, cela a été plus compliqué (mise en place de projet de fusion) mais grâce à l'excellent travail de Christelle et Laurent Colon (secrétaire et trésorier respectivement) tout est rentré dans l'ordre.

Merci aux deux Maires respectifs des communes de Lussat et des Martres qui ont adhéré au projet et tout fait pour le bon déroulement de cette situation sportive.

À l'heure actuelle, le F.C.M.L. est à la recherche de nouveaux dirigeants pour que le club aille de l'avant. Dernièrement, deux dirigeants ont été distingués : Dominique Corbonnois, le président, a reçu la médaille jeunesse et sport ; et Laurent Colon, vice-président et trésorier, la médaille du district du Puy-de-Dôme.

Bien sûr, à cette fusion, il faut ajouter le Groupement Formateur Limagne (GFL) qui regroupe tous nos jeunes et sans qui le F.C.M.L. ne pourrait exister.

## AL BASKET



### Le basket fait peau neuve

Après une année compliquée avec la descente de son équipe première de régionale, l'Amicale Laïque Basket de Lussat fait peau neuve.

Avec un effectif d'environ 25 joueurs pour la saison 2019/2020, le club évolue en pré-régionale masculine et a l'ambition de remonter dans les années à venir. Quant à l'équipe 2, elle évolue en départementale masculine 3.

L'effectif, comme le bureau est en grande partie renouvelé, marqué par les retours de nombreux joueurs ayant évolué au club durant leurs jeunes années.

C'est désormais François Garraud, accompagné de Quentin De Freitas, qui préside le club, ils ont pour premier objectif de redonner des couleurs au club en donnant à nouveau envie aux lussatois de venir supporter leur équipe de basket.

De plus, dès la saison prochaine, le club accueillera de nouveau des jeunes voulant pratiquer le basket.

**Rendez-vous les 20-21 juin 2020 pour un tournoi sur tout le week-end.**



## ■ LA LUSSATOISE

La 22<sup>ème</sup> édition de la Lussatoise, course cycliste UFOLEP en individuel et par équipe de deux, Challenge du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, s'est déroulée le dimanche 29 septembre 2019 par une météo clémente mais avec quelques rafales de vent.

Organisée par le Vélo Club Castelpontin, cette épreuve a regroupé cette année 105 participants qui se sont affrontés sur son traditionnel circuit de 11,200 km à parcourir 2 fois, passant par Lignat, Les Martres d'Artière, Cormède et Lussat, route de Vichy où étaient jugés les arrivées et les départs.

La victoire est revenue à l'équipe UFOLEP composée de Rives Emmanuel (Team Cycliste Châtel-Guyon) associé à Guillaumont Cyril (Vélo

Club Castelpontin) dans un temps de 31'05"88 à la vitesse moyenne de 42,470 km/h et en individuel au coureur Leger Lionel (Vélo Club Cournon d'Auvergne) en 31'41"88 pour une vitesse moyenne de 41,660 km/h.

Le record de l'épreuve est toujours détenu par le coureur professionnel de l'équipe Deceuninck Quick Step Cavagnat Rémi en 27'32"503 à la vitesse moyenne de 48,680 km/h, absent ce jour-là en raison de sa sélection au Championnat du monde sur route en Angleterre.

**La 23<sup>ème</sup> édition aura lieu le dimanche 27 septembre 2020.**



## ■ MLC LUSSAT



C'est avec plaisir que l'équipe M.L.C. Lussat revient pour cette saison 2019-2020. Cette année, l'association compte 16 danseuses qui ont déjà commencé à travailler d'arrache-pied depuis le mois de septembre.

Nouveauté 2019 : Léa et Marion proposent un cours mixte réunissant les ados et les adultes. De cette façon, l'enthousiasme et l'énergie des adolescentes viennent se mêler à l'assurance et la grâce des adultes. Les danseuses se retrouvent les mardis soirs de 18h30 à 19h10 pour les ados, de 19h50 à 20h30 pour les adultes et de 19h10 à 19h50 pour leur cours en commun.

Chloé garde son rendez-vous du mercredi après-midi, de 17h30 à 18h30, avec le groupe des 7-11 ans.

Surprises par le succès du gala 2019, nous avons hâte de vous proposer une deuxième édition, ne pouvant être que meilleure.



Cette année, préparez-vous à remonter le temps lors du gala qui aura lieu le samedi 20 juin à 20h30 avec le thème « Hommage à ces stars internationales ». Ouvert à tous, nous vous attendons nombreux !

## ■ GYM - STEP ET COUNTRY

L'association Amicale Laique se compose de 3 sections : Gymnastique, STEP et Country.

Cette année 2019/2020 après un changement de bureau, l'association compte 63 adhérents contre 48 pour l'année dernière.

### GYM-STEP

Pour l'année 2019/2020, les cours de GYM et STEP restent dispensés par Marion. Elle accompagne et conseille sur les exercices et les mouvements pratiqués pour le bien être de chacun.

Ces 2 disciplines sont dynamiques et rythmées, elles permettent de se défouler dans une ambiance sportive et conviviale.



À la rentrée, le bureau a investi dans 22 steps et des accessoires supplémentaires pour la gym (bandeaux élastiques, roues d'exercices et poignées pour pompes).

Marion se félicite de l'engagement des adhérent(e)s Lussatois(es) et des communes alentours (St-Beauzire, Chappes, Pont-du-Château, Joze, Gerzat, Chavaroux ...).

**Ses cours sont dispensés le mercredi de 19h15 à 20h (step) et de 20h à 21h (gym)**



### COUNTRY

En 2020, nous fêtons nos 10 ans de danses country avec nos adhérents toujours aussi passionnés et dynamiques depuis le début, prêts à s'investir pour des manifestations ou des représentations (fête du 14 juillet à Lussat, fête des céréales à Ennezat, fête des conscrits à Charbonnières les Vieilles).

Après 10 belles années à nous enseigner la danse country, Yolande a tiré sa révérence. Pour que le cours de country perdure sur sa lancée, Christelle adhérente investie depuis la création du groupe, a pris la suite pour continuer à nous faire claquer les bottes en rythme !

Le cours est dispensé le jeudi de 20h à 21h (cours intermédiaires et confirmés)

À noter dans vos agendas :

- Pour fêter nos 10 ans de Country, nous prévoyons un bal CD le dimanche 9 février.
- Nous organisons, un rallye pédestre familial et ludique, le dimanche 7 juin.



Contact :

Mail : [Lussatgym63@gmail.com](mailto:Lussatgym63@gmail.com) -

Site Internet : [www.club.quomodo.com/countrygymlussat](http://www.club.quomodo.com/countrygymlussat)

## ■ LUSSAT DANSE

De la danse, du plaisir, du partage, de la découverte, du fun, de l'effort, de la sensualité... sont autant de choses que vous trouverez en poussant les portes de l'association Lussat Danse, tous les lundis soirs.

Nous proposons différents cours, principalement articulés autour des danses du monde, animés par Amandine, qui enseigne ces disciplines dans la région depuis plusieurs années. Passionnée et engagée, elle a à cœur de partager sa passion et faire progresser ses élèves, pour les amener vers une pratique épanouissante de la danse.

Un cours d'« **Éveil Mixte** », accessible aux enfants de 4 à 7 ans, qui a pour but de faire découvrir aux enfants les premières notions de danse, de mouvement, d'espace, tout en développant la créativité, la confiance en soi, et l'esprit de groupe. Chaque année, ils découvrent les danses de différents pays, de différents styles, afin d'élargir leur vision de la danse. Ainsi, après avoir travaillé autour du rock et des danses des îles l'an dernier, ils voyageront cette année en Afrique et en Orient.

Notre groupe Ados « **Multidanse** » quant à lui, n'est pas en reste. Chaque année, les élèves travaillent 3 danses, 3 styles. Orient, Amérique, Jamaïque, passant des danses traditionnelles aux danses urbaines, fusionnant les styles, c'est un programme riche qui attend les élèves de 8 à 14 ans, afin de répondre à leur soif d'apprendre et leur dynamisme !



## Les adultes ont le choix entre 3 cours :

- Le « **Cardio danse** » pour ceux et celles qui veulent danser de façon soutenue et dynamique, sans trop réfléchir, et qui souhaitent surtout bouger !!
- La « **Danse orientale** » est probablement une des plus anciennes danses du monde, tantôt sensuelle, mystérieuse ou festive, elle éveillera la femme qui est en vous, améliorera votre posture, votre confiance en vous, votre sens de la coordination...ses vertus sont infinies.
- Le « **Tribal Fusion** » et « Cabaret », de l'Amérique au Moulin Rouge, un cours entre tradition et modernité, permettant de voyager dans des univers variés, de s'amuser avec les codes !

L'année se termine par une grande fête qu'est le Gala ! Le 25 Mai dernier, les élèves ont pu danser sous les applaudissements du public et mettre en lumière tous les apprentissages de l'année.

**Le 13 Juin 2020** nous vous invitons à plonger avec nous dans l'univers du cinéma ; en effet, cette année, nous rendrons hommage au 7<sup>ème</sup> art lors de notre gala annuel et nous pouvons vous assurer une nouvelle fois un show endiablé, les élèves étant déjà au top de leur motivation pour préparer ce spectacle ! Nous vous invitons à suivre l'actualité de Lussat Danse sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram), afin de ne rien rater !

**Contact : 06 81 78 49 18 ou [lussatdanse@gmail.com](mailto:lussatdanse@gmail.com)**



## ■ EXPOSITION

### «DALI ET LE DESIGN CONTEMPORAIN»

Du 4 juillet au 4 octobre 2020

Musée Mandet - Riom

Riom Limagne et Volcans, l'agglo culturelle, accueillera l'été prochain une exposition majeure, « Dali et le design contemporain » au musée Mandet à Riom.

Le commissaire scientifique de l'exposition sera assuré par Frédérique Joseph-Lowery.

Avec plus de 200 œuvres, estampes, sculptures, bronzes, vaisselles, tapisseries de Salvador Dali et d'artistes contemporains, cette exposition montrera pour la 1ère fois, l'influence de l'artiste espagnol sur les créateurs contemporains. Elle mettra en lumière son œuvre en la confrontant à la collection d'orfèvrerie et aux pièces contemporaines du musée Mandet.

L'exposition replacera l'œuvre de Dali dans son contexte historique et donnera une place importante à l'Art Nouveau

(René Lalique et Emile Gallé) pour l'abondance de formes végétales et animales. En effet, Salvador Dali a emprunté un certain nombre de motifs canoniques de ce mouvement artistique de la fin du 19ème siècle et du début du 20<sup>ème</sup> siècle (mouche, sauterelle, mante religieuse) qu'il a traitées de façon délirante.

Son goût pour les formes molles et les déformations ont fortement influencé bon nombre de designers.

La pièce maîtresse de l'exposition sera la couverture ornée d'or et de pierres précieuses du livre de l'Apocalypse que Salvador Dali a réalisée avec l'auvergnat Joseph Forêt, qui fût l'ami de grands peintres et de grands écrivains.

Plusieurs séries d'illustrations de Salvador Dali seront représentées dans leur ensemble comme la divine comédie de Dante, hommage à Vinci, Biblia Sacra.

De nombreux musées, institutions, manufactures, galeries, artistes, designers contribueront à cette exposition ainsi que des collectionneurs privés.

### ■ AMICALE DE L'ÉCOLE « LES MARRONNIERS »

L'amicale de l'école est une association à but non lucratif qui a pour objectif d'organiser des manifestations dont les bénéfices servent au financement des projets de l'école.



Ceux-ci nous permettent d'offrir le spectacle de Noël des enfants, des cadeaux pour chaque classe ainsi que des chocolats aux enfants lors de la visite du Père Noël. Nous avons aussi participé au financement des voyages scolaires de fin d'année (à hauteur de 1 600€).



Nous tenons à remercier les parents d'élèves et les lussatois(es) pour leur implication et leur participation.



Après la vente de Sapins de Noël organisée fin 2019, voici les dates à retenir pour 2020 :

- Carnaval-défilé dans Lussat le 21/02/20,
- Boum le 21/03/20 (réservé aux enfants de l'école),
- Vente d'œufs de Pâques dans Lussat entre le 23/03 et le 27/03/20,
- Kermesse le 26 ou 27/06/20, avec repas ouvert à tous (Si vos enfants sont scolarisés à l'école de Lussat et que vous souhaitez vous investir au sein de l'association, nous serions ravis de vous accueillir parmi nous.

*Les membres de L'Amicale*

### ■ LA MÉDIATHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque de Lussat vous accueillent les mardis de 16 h 30 à 19 h 00 et les mercredis de 16h30 à 19 h 00.

La bibliothèque a intégré le réseau de Riom Limagne et Volcans début janvier 2019.

De ce fait, notre collection s'est particulièrement étoffée, d'autant plus que nous disposons en parallèle d'un fond appartenant à la médiathèque du Puy-de-Dôme.

Nous vous proposons donc, **GRATUITEMENT**, le prêt de documents suivants : documentations, romans policiers, science-fiction, romans, bandes dessinées.

**Le tout, pour adultes et enfants.**

Les CD et DVD sont également à votre disposition.

Notre appartenance à un réseau dense nous permet de vous

offrir l'accès à l'ensemble des documents présents dans toutes les bibliothèques de Riom Limagne et Volcans.

Nous avons en outre, la possibilité de « commander » des documents à la médiathèque du Puy-de-Dôme.

Prochainement, notre intégration avec Riom Limagne et Volcan sera totale car, à terme, une carte personnalisée, unique vous permettra de retirer des livres dans l'ensemble du réseau.

Nous vous rappelons que pour l'instant vous pouvez retirer et déposer les documents uniquement dans l'ancien réseau d'Ennezat.

Profitez de la froidure qui s'installe pour découvrir **VOTRE** bibliothèque !

## ■ OFFICE DE TOURISME TERRA VOLCANA

Né au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'Office de Tourisme et du Thermalisme intercommunal Terra Volcana, Les Pays de Volvic est le résultat du regroupement des Offices de Tourisme de Riom-Limagne, Volvic et Châtel-Guyon.



La destination se compose de 56 communes comprenant la partie nord du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, inscrite à l'UNESCO, et une partie de la Plaine de la Limagne (avec notamment les villes de Randan, Aigueperse, Maringues...).

Les actions de l'Office de tourisme s'organisent sur plusieurs axes majeurs :

- Une mission accueil permettant de valoriser notre destination en recevant

nos clientèles touristiques dans nos points d'information permanents (Riom, Volvic et Châtel-Guyon) et saisonniers.

- Une mission de promotion du territoire grâce notre site internet ([www.terravolcana.com](http://www.terravolcana.com)), nos réseaux sociaux mais aussi également toutes nos missions de communication (relations presse, salons grands publics, présence sur les événements locaux...).

- Un service de commercialisation dont le but est de proposer des offres à une clientèle groupes (affaires, scolaires, associations).

- Une mission de professionnalisation permettant aux prestataires le souhaitant de participer à un programme d'accompagnement individuel et collectif (ateliers numériques, journées techniques, éductours).

Chaque année, l'Office de Tourisme édite un guide du partenaire en vue de proposer ses services aux

socioprofessionnels du territoire.

En adhérant à l'Office de Tourisme, vous pourrez bénéficier de plusieurs avantages parmi lesquels : une visibilité accrue de votre structure sur nos supports et actions de promotion/commercialisation, la possibilité de participer au programme annuel de professionnalisation.

Tout suit un seul et unique but, contribuer à l'attractivité de la destination et faire en sorte que chaque prestataire concerné prenne part à cette dynamique.

**Plus d'infos sur la destination :**  
[www.terravolcana.com](http://www.terravolcana.com)

**Pour devenir adhérent :**  
Delphine Ducher, 04 73 33 58 73 ou  
[d.ducher@terravolcana.com](mailto:d.ducher@terravolcana.com) ou



## ■ RECENSEMENT CITOYEN

### ■ QUI EST RECENSÉ ?

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

### ■ POURQUOI ÊTRE RECENSÉ ?

Le recensement permet à l'administration de : convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

### ■ QUELLE EST LA PROCÉDURE ?

Le recensement s'effectue à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant

le 16<sup>ème</sup> anniversaire. Cette démarche peut également s'effectuer en ligne, pour certaines mairies, sur le site <https://www.service-public.fr>.

### ■ LES PIÈCES À FOURNIR

Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et le livret de famille

### ■ ET APRÈS ?

4 mois après s'être fait recenser, il est particulièrement utile au jeune de créer son compte sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr), afin de télécharger sa convocation, changer la date de sa JDC lorsque celle-ci ne

convient pas, localiser le lieu de la JDC et obtenir une attestation de participation.

- Environ un an après le recensement, le jeune sera convié à effectuer sa JDC.
- A l'issue de cette journée, il recevra un certificat individuel de participation, qui lui sera réclamé lors de toute inscription à un examen (CAP, BEP, baccalauréat...) ou concours (accès aux grandes écoles, à la fonction publique) soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.

### Calendrier de vos démarches

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois*	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
À 16 ans <sup>1/2</sup> *	4 mois après votre recensement, créez votre compte sur <a href="http://www.majdc.fr">www.majdc.fr</a> , afin de faciliter votre convocation.
À 17 ans*	Vous serez convoqué à votre Journée défense et citoyenneté.
À 17-18 ans Jusqu'à 25 ans	Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens (bac, CAP, BEP), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

\* Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25<sup>ème</sup> anniversaire.

#### Plus d'informations sur :

- <http://www.majdc.fr>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24> • <https://www.defense.gouv.fr/jdc>
- Ou contactez votre centre du service national.

## ■ ANIMAUX PERDUS ET ANIMAUX TROUVÉS

### ■ VOUS AVEZ PERDU VOTRE ANIMAL

Si vous perdez votre animal, pensez impérativement à appeler le refuge de Gerzat (04 73 91 35 36), car la commune de Lussat a une convention avec l'association protectrice des animaux du Puy-de-Dôme (A.P.A.)

Votre animal arrivera forcément au refuge ou ce dernier sera prévenu par les services de la mairie.

Prévenez également la mairie, les vétérinaires et le Centre Animalier SACPA (qui s'occupe de recueillir les animaux errants). Si l'animal ne rentre pas, rendez-vous sur le site de **l'identification des carnivores domestiques (I-Cad)** et signalez sa perte. Posez des affiches dans les magasins, les vétérinaires avec une photo de votre animal.

**Si votre animal a été recueilli par un service de fourrière, le délai légal**

**pour le réclamer est de 8 jours francs ouvrés** (8 jours sans les jours fériés et de fermeture). Passé ce délai, l'animal sera présenté à l'adoption.

La meilleure des préventions est l'identification de votre animal : par tatouage ou par puce électronique. L'identification de votre animal (chien et chat) est obligatoire (code rural, art L212- 10).

Pensez à mettre à jour vos coordonnées si vous déménagez, en contactant I-Cad.

Le port d'un collier avec une médaille indiquant votre numéro de téléphone est un plus très utile.

### ■ VOUS AVEZ TROUVÉ UN ANIMAL

Contactez votre mairie en vue de la prise en charge de l'animal soit par un refuge (fourrière) ou le Centre animalier

SACPA.

En dehors des heures d'ouverture de votre mairie, contacter directement le 04 73 91 35 36. (A.P.A.)

Après sa prise en charge, il fera l'objet en premier lieu d'une vérification de son identification par puce ou tatouage afin de retrouver son propriétaire.

Si l'animal est blessé, il sera transporté immédiatement par le refuge ou le centre animalier SACPA vers un vétérinaire afin de recevoir les soins nécessaires. Il ne faut pas que vous l'amenez directement et de vous-même à votre vétérinaire car la mairie ne pourra pas prendre à sa charge les interventions de celui-ci.

**En aucun cas vous ne devez-vous approprier un animal trouvé dans la rue pour des raisons légales et sanitaires.**

■ S.B.A.

■ LA TARIFICATION INCITATIVE POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Le Syndicat du Bois de l'Aumône assure la collecte des déchets ménagers sur la commune. Il encourage également

la valorisation et le réemploi des déchets (tri) mais aussi leur réduction (prévention).

Depuis 2018, la TEOMi apparaît sur les taxes foncières des propriétaires.

Les élus ont fait le choix d'un mode de tarification plus juste, qui prend en compte la production de déchets des usagers et pas seulement la valeur locative et le lieu du logement.

TEOMi : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

**TEOMi =**  
**Part Fixe**  
 8,21% de la base locative  
 +  
**Part Incitative**  
 (ma production de déchets de l'année précédente)  
 Nombre de levées des poubelles vertes ou jaunes  
 Nombre de dépôts dans les Points d'Apport Volontaire  
 Les accès et dépôts en déchèterie ne sont pas pris en compte dans la tarification incitative.

**En 2019...**  
 - Je règle la TEOMi avec la taxe foncière. Ma part incitative correspond à ma production de déchets de l'année 2018.  
 - Ma production de déchets est mesurée du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019. Elle sera reportée sur ma TEOMi payée en 2020.

**et en 2020...**  
 - Je règle la TEOMi avec la taxe foncière. Ma part incitative correspond à ma production de déchets de l'année 2019.  
 - Ma production de déchets est mesurée du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020. Elle sera reportée sur ma TEOMi payée en 2021.

3,23 € / levée (120l)  
 5,06 € / levée (160l)  
 0,96 € / levée (120l)  
 1,31 € / levée (160l)  
 0,50 € / report  
 0,11 € / report  
 1,50 € / report  
 0,35 € / report

Pour suivre ma consommation : [www.sba63.fr/mon-compte-mes-services](http://www.sba63.fr/mon-compte-mes-services)  
 SBA - 04 73 647 444 - du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h - [conseils@sb63.fr](mailto:conseils@sb63.fr)

Département : 63 PUY DE DOME		Commune :															
TP 2019	Commune	Surface de territoire	Inter communaux	Département	Taxe spéciale	Taxe ordures ménagères	Taxe foncière	Taxe d'habitation	Taxe d'addition	Taxe de solidarité	Total des cotisations						
Taxe 2019	14,52	%	0,196	%	3,19	%	20,48	%	0,165	%	11,75	%	0,052	%	0,001	%	
Taxe 2018	14,74	%	0,193	%	3,03	%	20,48	%	0,17	%	10,88	%					
Base 0 :	1409		1409		1409		1409		1409		1409		1409		0		736
Cotisation 2019	208		3		43		289		2		1409		191		0		
Cotisation 2018	208		3		43		289		2		1409		191		0		736
Variation	+0,00	%	0	%	-2,27	%	+2,48	%	-10,33	%							
Commune		%		%		%		%		%		%		%			
Proportions non biliales																	
Taxe 2018																	
Taxe 2019																	
Base locative non agricoles																	
Base locative agricoles																	
Cotisation 2018																	
Cotisation 2019																	
Variation																	
Département (hors agriculture LA)																	
Base Etat																	
Collectivité																	
Le base et les cotisations indiquées comprennent une part incitative de																	
Frais de gestion de la faculté d'imposition locale																	32
Département Habitation principale																	
Département JA Etat																	
Département JA Collectivité																	
Montant de votre impôt :																	768

En 2019, le taux de TEOM baisse de 10,5% par rapport à 2018. Il ne change pas pour les communes de l'ex Riom Communauté.

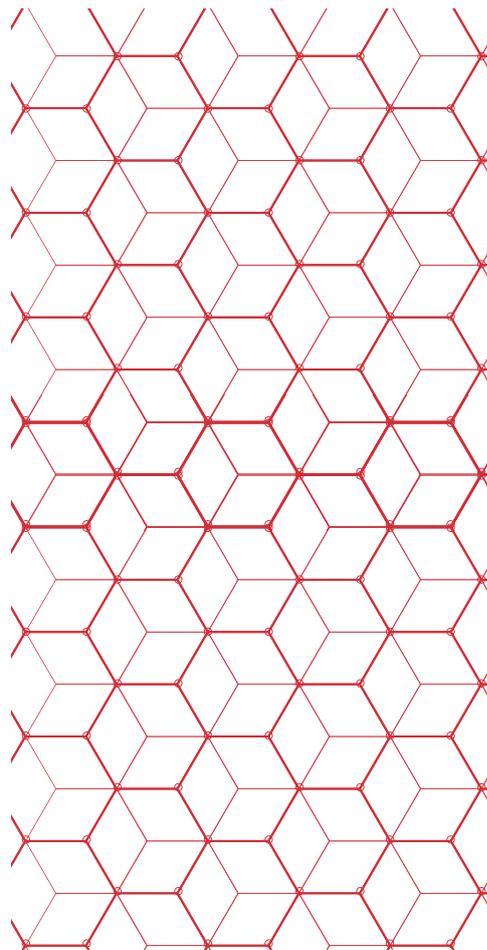
1 - Ici, on applique le taux de TEOM 2019 à la base fiscale :  $10,88\% \times 1409 = 153$

2 - On ajoute à ce montant la part incitative indiquée en bas de page :  $153 + 38 = 191$

Attention : la base fiscale est réévaluée chaque année par le Gouvernement. Cette évolution peut donc influencer sur votre montant de TEOM. Pour vérifier cette évolution, reportez-vous sur votre avis 2018.

Le montant de la part incitative est indiqué pour information en bas de la taxe foncière. Vous pouvez consulter le détail de vos consommations sur votre compte personnel.

Montant total de taxe foncière, incluant la TEOM et la part incitative.



■ LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Les agents municipaux interviennent tous les jours pour repérer et nettoyer les dépôts sauvages en tout genre (encombrants, poubelles, gravats, etc.) engendrés sur la commune de Lussat.

En général, les personnes qui créent ces dépôts sauvages n'ont pas conscience des problèmes et des coûts que cela engendre pour la collectivité. Pourtant, en plus de l'aspect esthétique, ces amas d'ordure génèrent de réelles nuisances

et peuvent s'avérer dangereux pour les riverains et l'environnement. (Présence de rats, difficulté pour circuler sur les trottoirs, déchets dangereux, pollution des sols)

Afin de lutter contre ce phénomène, la municipalité a pris le 8 avril 2019 une délibération mettant en place une participation aux frais de nettoyage des dépôts sauvages. Ainsi, à partir du 1er mai 2019, lorsque les agents municipaux devront intervenir sur des dépôts illégaux d'ordure, tout sera fait pour déterminer qui les a mis là : fouille

dans les déchets ou discussions avec les riverains. Si les responsables sont retrouvés, ils recevront un courrier de mise en demeure de nettoyer leurs déchets. En cas de non-exécution, ils devront s'acquitter de la somme tarifaire de 400 € et s'exposeront à des poursuites pénales.

**Différentes solutions sont proposées par la commune en partenariat avec le S.B.A. pour la gestion des déchets. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie ou en contactant le S.B.A. au 04 73 64 74 44.**

## ■ S.B.A.

### ■ MA POUBELLE, MON GUIDE PRATIQUE

#### Ma poubelle

Les ordures ménagères sont collectées le lundi. Elles doivent être déposées dans le bac vert, dans des sacs bien fermés. La poubelle verte peut ainsi être conservée plus longtemps.

Les emballages recyclables sont collectés un jeudi sur deux. Ils sont à déposer dans le bac jaune, en vrac, sans sac.

La poubelle est équipée d'une puce électronique, qui enregistre le nombre de levées et pas le poids. Une poubelle non pucée ne sera pas collectée. Lorsque la collecte tombe un jour férié, celle-ci est remplacée le mercredi de la même semaine.

#### Verre, textile, papiers et carton

Les bocaux et bouteilles en verre se déposent dans les colonnes, en accès libre et gratuit, située vers la salle des fêtes.

Les gros cartons peuvent être déposés gratuitement en déchèteries, tout comme les stocks de papiers, pour alléger votre poubelle jaune.

Enfin, une colonne à textiles est également à votre disposition vers la salle des fêtes.

Attention ! Les dépôts de sacs et d'encombrants au sol sont interdits et passibles d'amendes et de facturation de frais de nettoyage.

#### Ma déchèterie

Pour tous les déchets qui ne se jettent pas dans les poubelles ou les P.A.V., 11

déchèteries sont à votre disposition sur le territoire du SBA. Celles-ci accueillent plus de 30 flux de déchets (selon les sites) : bois, gravats, déchets verts, non-recyclables, déchets électriques, etc. Vous pouvez y accéder grâce votre carte.

Les passages et les quantités de déchets apportés ne sont pas pris en compte dans le calcul de votre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative. Ce service est uniquement facturé aux professionnels.

#### Réduire ses déchets

Composter ses déchets organiques, éviter le gaspillage alimentaire, acheter peu de produits suremballés, apposer un stop-pub sur sa boîte aux lettres... sont autant de gestes simples permettant de réduire ses déchets.

Plus d'astuces sur [www.sba63.fr](http://www.sba63.fr)

### ■ DÉPOTOIRS ET COMPORTEMENTS INCIVIQUES : ÇA SUFFIT !

**Déposer des déchets dans la nature ou en dehors des bacs est un acte anti-citoyen, qui est puni par la loi.**

Des solutions de collecte en proximité sont à votre disposition pour chaque type de déchets : les bacs individuels ou les P.A.V, et la déchèterie dont l'accès reste libre et gratuit, tout comme les colonnes à verre ou à textile... Les mauvais comportements d'une minorité d'usagers peuvent nuire au cadre de vie de chacun d'entre nous. Non, le vieux frigo ne se jette pas dans la nature ; non, les huiles de vidange et autres peintures ne se déversent pas dans la rivière ; non, les gravats ne servent pas à remblayer la forêt ! C'est un acte anti-citoyen, qui est puni par la loi.

#### Que risque-t-on ?

La collecte des déchets est régie par un règlement de collecte adopté par les élus du S.B.A. Les dépôts de sacs ou de vrac aux abords des poubelles sont interdits

et constituent des dépôts sauvages. Le non-respect du règlement entraîne la facturation par le S.B.A. de frais de nettoyage d'un montant minimum de 150 €.

Les maires disposent d'un pouvoir de police qui leur permet de veiller à la salubrité publique. Ainsi, les dépôts sauvages sont passibles d'une amende allant de 150 à 1500 euros, selon les articles R632-1 et R635-8 du code pénal.

Le S.B.A. rappelle également que le brûlage des déchets à l'air libre est interdit en raison de ses impacts environnementaux et sanitaires importants. C'est une pratique passible d'une amende pouvant aller de 450 à 75 000 €.

#### Quelles conséquences sur notre santé et notre environnement ?

Un déchet jeté dans la nature mettra de 1 an à 1 milliard d'années pour se dégrader en polluant les sols, les rivières et les nappes phréatiques, les océans avec des conséquences graves sur la santé des hommes et l'environnement.

Les décharges provoquent également la prolifération d'espèces nuisibles (rongeurs, moustiques) qui sont vecteurs de maladies.

#### À retenir !

- **Pas de forfait : en T.E.O.M.I., chaque levée de bac compte. Par exemple, si vous avez une résidence secondaire et que vous ne présentez votre bac qu'une fois l'an, vous ne payez qu'une levée sur la part incitative.**
- **Vous avez des déchets autres que des ordures ménagères, recyclables ou verre ? Alors pensez à la déchèterie pour vos déchets volumineux, électriques, dangereux...**
- **L'accès aux colonnes à verre, à gros cartons ou à textiles est libre et gratuit.**

Plus d'infos sur le tri et la tarification des déchets sur [www.sba63.fr](http://www.sba63.fr)

## ■ RLV INFO JEUNES

**À compter du 18 janvier 2020 (porte ouverte) ouverture d'une structure d'information.**

### RLV Info Jeunes, c'est quoi ?

Une ambition communautaire à destination principale des jeunes (15-30 ans) mais pas uniquement.

Un accueil anonyme ou tous les secteurs de l'information sont abordés.

Des propositions d'ateliers, d'accompagnements individuels ou de permanences de divers partenaires.

Un lieu qui valorise le territoire, ses habitants et son tissu associatif.

Une organisation qui ne se substitue pas à l'existant mais oriente le public vers les partenaires qualifiés.

Une structure en capacité de créer des événements en fonction des manques repérés et peut intervenir hors les murs.

### 3 secteurs d'activités

#### • Espace info services

Mobilité territoriale, nationale, internationale...

Logement, droit, petites annonces...

Accès aux droits, dossiers étudiants, aide juridique, prestations...

Santé, prévention, addictions, gestes 1er secours...

Vie quotidienne, citoyenneté, engagement, vie associative, sports, culture, loisirs...

#### • Espace emploi/formation

S'orienter, se réorienter, fiche métiers...

L'alternance, les jobs d'été, stages, baby sitting...

CV, lettre de motivation, simulation d'entretien...

**Prochain forum de l'emploi et des jobs d'été le 4 avril 2020 au lycée Pierre Joël Bonté**

#### • Espace initiatives

Accompagnement à la création d'activité

Projets de jeunes, chantiers de jeunes...

Formation, ateliers collectifs...

Un point CYB en libre accès ou avec accompagnement pour toutes ses recherches

#### Ouverture public :

Mercredi et samedi journée

Mardi, jeudi, vendredi, après-midi

**Contact : À partir du 18 janvier 2020**

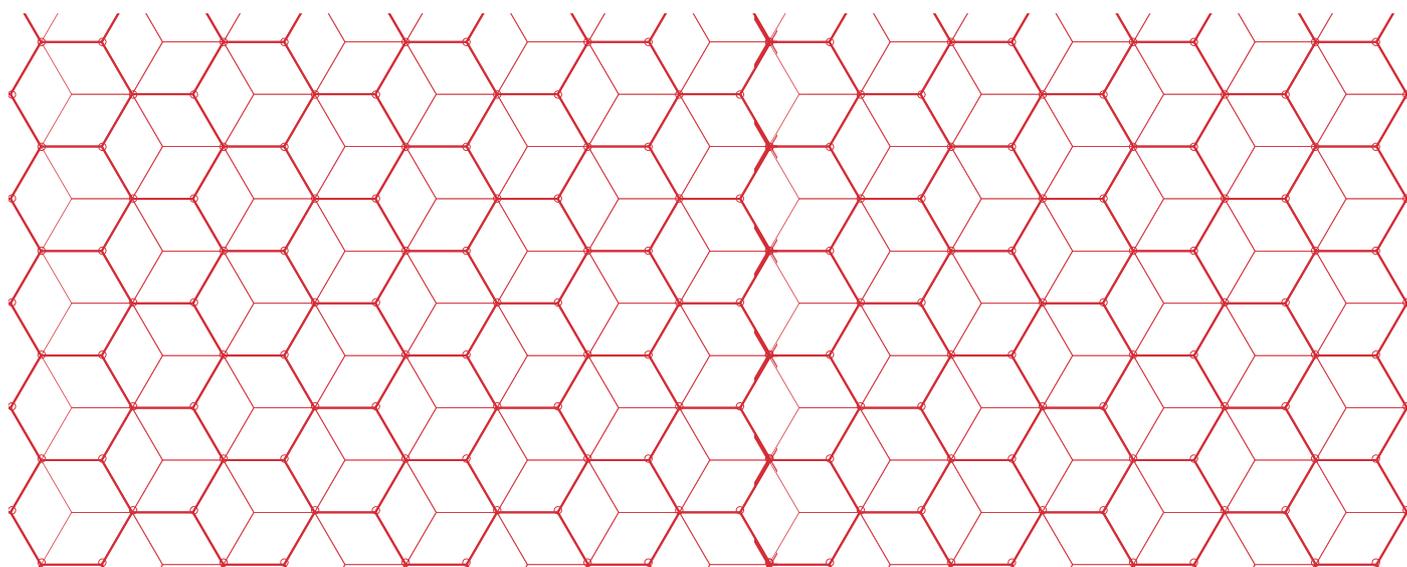
**RLV Info Jeunes**

**4-6 place Saint Jean**

**63200 Riom**

**Tél. : 04 73 64 16 12**

**Mail : infojeunes@rlv.eu**



### ■ MAIRIE

#### Heures d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 à 12h00

Mardi, jeudi : 13 h 30 à 18 h 30

#### Employés municipaux

##### Secrétariat de la mairie

Adjoint administratifs : Mlle Gwénaëlle MORVAN et Mme Laure ROI

##### École :

Agent spécialisé école maternelle : Mlle Carole JEAN-MARIE

Cantine scolaire : Mme Valérie GUYOT

Surveillance cantine et garderie : Mme Laure ROI et Mme Stéphanie BOISSAT

Contrat « parcours emploi compétences » à l'école : Pauline TAMIZIER

##### Services techniques et d'entretien de la commune

Agent d'entretien des bâtiments : Mme Stéphanie BOISSAT

Agents techniques : M. Kévin VAL-FERNANDES DOS SANTOS et M. David ARCHIMBAUD

Agent technique, Garde-Champêtre : M. Alain DUCONGE

### ■ PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Sur rendez-vous en mairie

Site Internet : [www.lussat63.fr](http://www.lussat63.fr)

### ■ TÉLÉPHONES - URGENCE

#### EDF - GDF

Permanence dépannage EDF : 0 972 675 063

Permanence dépannage GRDF : 0 810 433 063

#### EAU

Permanence dépannage du service d'eau potable :

• de 7 h 30 à 17 h 00 appeler la SEMERAP au 04 73 15 38 38

• après 17 h 00 ainsi que week-end et jours fériés, appeler les responsables : permanence au 04 73 15 38 38

#### MAIRIE

Tél. : 04 73 83 23 11

Fax : 04 73 68 80 65

Bibliothèque : 04 63 79 84 69

Maison communale : 04 73 68 87 69

Salle de Sports : 04 73 68 88 00

Groupe Scolaire : 04 73 83 26 84

Adresse e.mail : [mairie.lussat63@wanadoo.fr](mailto:mairie.lussat63@wanadoo.fr)

### ■ QUELQUES SITES INTERNET

Mairie : [www.lussat63.fr](http://www.lussat63.fr)

Communauté d'agglomération : [www.rlv.eu](http://www.rlv.eu)

Impôts : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

SBA : [www.sba63.fr](http://www.sba63.fr)

Semerap : [www.semerap.net](http://www.semerap.net)

### ■ EN BREF... DATES À RETENIR !

#### DON DU SANG COLLECTES ANNÉE 2020

Où ? à Pont-du Château – salle polyvalente « Le Parc »

Quand ? Les mercredis : 13/2 – 29/04 – 29/07 – 07/10 – 09/12

Horaires : de 8h30 à 11h30 / de 16h30 à 19h30

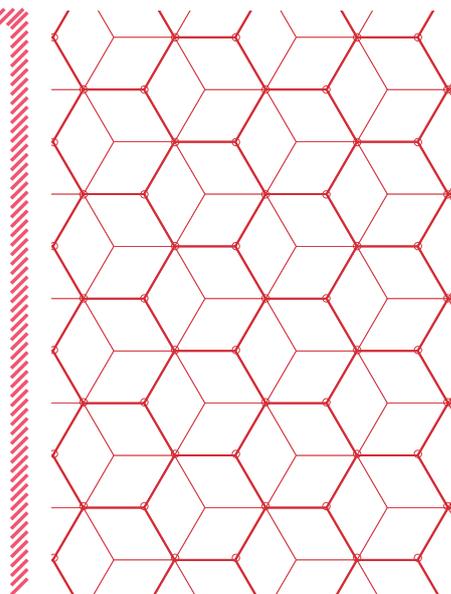
Le mercredi 20/05 seulement de 16h30 à 19h30 (collecte supplémentaire)

Les dons du sang sont en baisse partout en France. Nous demandons un effort pour la participation aux collectes. C'est vital.

Les co-présidents.

#### BALAYAGE

Voici les dates estimatives du passage de la balayeuse sur la commune de Lussat-Lignat pour 2020 : 12/03, 23/06, 29/09, 07/12





# CALENDRIER DES COLLECTES 2020

## Lussat



Ordures Ménagères collectées le **LUNDI**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 M Férié 01	1 S	1 D	1 M	1 V Férié	1 L Férié
2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M
3 V	3 L	3 M	3 V	3 D	3 M
4 S	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J 23
5 D	5 M 06	5 J 10	5 D	5 M	5 V
6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S
7 M	7 V	7 S	7 M	7 J 19	7 D
8 M 02	8 S	8 D	8 M	8 V Férié	8 L
9 J	9 D	9 L	9 J 15	9 S	9 M
10 V	10 L	10 M	10 V	10 D	10 M
11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J 24
12 D	12 M 07	12 J 11	12 D	12 M	12 V
13 L	13 J	13 V	13 L Férié	13 M	13 S
14 M	14 V	14 S	14 M	14 J 20	14 D
15 M 03	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L
16 J	16 D	16 L	16 J 16	16 S	16 M
17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M
18 S	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J 25
19 D	19 M 08	19 J 12	19 D	19 M	19 V
20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 V	21 S	21 M	21 J Férié 21	21 D
22 M 04	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L
23 J	23 D	23 L	23 J 17	23 S	23 M
24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M
25 S	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J 26
26 D	26 M 09	26 J 13	26 D	26 M	26 V
27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 V	28 S	28 M	28 J 22	28 D
29 M 05	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L
30 J		30 L	30 J 18	30 S	30 M 27
31 V		31 M 14		31 D	



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac quand il est plein



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Ordures Ménagères collectées le **LUNDI**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 M	1 S	1 M	1 J	1 D Férié	1 M
2 J 27	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J 36	3 S	3 M	3 J 49
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J 45	5 S
6 L	6 J 32	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J 41	8 D	8 M
9 J 28	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 J 37	10 S	10 M	10 J 50
11 S	11 M	11 V	11 D	11 M Férié	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J 46	12 S
13 L	13 J 33	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M Férié	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S Férié	15 M	15 J 42	15 D	15 M
16 J 29	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J 38	17 S	17 M	17 J 51
18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J 47	19 S
20 L	20 J 34	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M	22 J 43	22 D	22 M
23 J 30	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J 39	24 S	24 M	24 J 52
25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V Férié
26 D	26 M	26 S	26 L	26 J 48	26 S
27 L	27 J 35	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M	29 J 44	29 D	29 M
30 J 31	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L		31 S		31 J 01



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit) Les ordures ménagères ne sont pas acceptées



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé



Les jours de collecte sont susceptibles de changer dans le courant de l'année 2020. Le SBA vous informera de ces changements

## ■ AGOSTINHO CARLOS

### TRANSPORTS

Tél. 04 73 83 07 13

9, rue de Pont du Château à Lussat

## ■ ARCHIMBAUD DAVID EURL

### PEINTURE / PAPIERS PEINTS

### FINITIONS D'INTERIEURS

Tél. 04 73 83 95 42

Port. 06 71 67 55 76

3, lot. Cornille à Lussat

## ■ BELL'HAIR COIFFURE

Tél. 04 73 60 19 01

1, rue de Pont du Château à Lussat

## ■ COMBRONDE AMBULANCES

### TAXIS LUSSAT

Tél. 04 73 97 10 11

97, Belle Allée

63460 COMBRONDE

## ■ DECOUTEIX MICHEL

### SERRURERIE

Tél. 04 73 83 07 30

6, rue de l'Enfer à Lussat

## ■ DEM'ELEC DAVID PANEFIEU

### ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE/DOMOTIQUE

### DÉPANNAGE

Tél. 06 61 57 19 68

9, lot des Prades à Lussat

## ■ EL HANNACHI FRANÇOIS

### BAR / TABAC / JOURNAUX

### POINT POSTE

Tél. 04 73 83 03 34

3, rue de Vichy à Lussat

## ■ GARCIA ANTONIO

### BOULANGERIE / PÂTISSERIE

Tél. 04 73 83 23 10

9, place de la Fontaine à Lussat

## ■ HOME ELEC

### ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Tél. 06 20 89 03 65

1, impasse des Planches à Lussat

## ■ IMBERDIS ANNE-LAURE LES RUCHES DU PETIT PUY

### APICULTRICE

Tél. 06 81 68 29 36

17, rue du Sury à Lussat

## ■ IMBERDIS THIERRY

### MÉCANIQUE AGRICOLE / TP PARCS ET JARDINS

Tél. 06 85 50 33 18 / 04 73 83 47 03

17, rue du Sury à Lussat

## ■ INFIRMIÈRE

### MME DUDEBOUT

Tél. 04 73 83 47 47

Place de la Fontaine  
à Lussat

## ■ JULIETA MEDIUM TARRISSON JULIETA

Tél. 06 66 14 92 93

27, rue de la Poste à Lussat

## ■ LUSS ELEC

### ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE CHAUFFAGE / CLIMATISATION

### ALARME/VIDÉOSURVEILLANCE

Tél. 06 20 50 37 77

## ■ PALASSE LAURENT

### SOURCIER GÉOBIOLOGIQUE

Tél. 06 81 61 86 16

51, rue de Vichy à Lussat

## ■ PONCHON JEAN-YVES

### TRAVAUX AGRICOLES

Tél. 04 73 83 08 38

3, route de Chavaroux à Lignat

## ■ ROUHALDE WILFRID

### RESTAURATEUR VÉHICULES

### MILITAIRES LOURDS

Tél. 04 73 83 43 27

5, impasse du Pâtural à Lussat

## ■ ROUX / JOURFIER

### CHAUDRONNERIE

Tél. 04 73 83 22 59

ZA de l'Ormeau

Route de Pont du Château à Lussat

## ■ SEMONSAT JEAN-FRANÇOIS

### TERRASSEMENT / DÉMOLITIONS

Tél. 04 73 83 54 43

La Motte à Lussat

## ■ SERVIERES NICOLAS

### ESPACE NATURE / ENTRETIEN ET

### CRÉATION DE PARCS

### ET ESPACES VERTS

17, rue de Riom à Lussat

Tél. 06 81 07 56 46

## ■ SNAC PLUS SARL

### ENT. BÂTIMENT

Tél. 04 73 83 07 86

1, impasse du Breuil à Lussat

## ■ TOURETTE-DEMAS

### ENT. BÂTIMENT

Tél. 04 73 83 16 04

Route de Pont-du-Château à Lussat

## ■ TRANSPORTS BRUN & FILS

### TRANSPORTEUR MARCHANDISES

Tél. 04 73 68 88 15

1, rue des Prés à Lussat

## MARCHANDS AMBULANTS

### PRÉSENTS SUR LA PLACE DU VILLAGE

## ■ AU PETIT RUNGIS - SARL FAUCHERY FRUITS ET LÉGUMES

Sur la place du village tous les mardis matin  
de 7h à 13h

Tél. 04 73 83 57 87

## ■ FROMAGERIE DES MONTS D'Auvergne

Sur la place du village 1 vendredi sur 2

Tél. 04 73 60 50 82

## ■ M PIZZAS

### PIZZAS À EMPORTER

Sur la place du village chaque vendredi de  
17h30 à 21h

Tél. 06 80 95 55 47

## SERVICES AUX HABITANTS

### Photocopieuse de la mairie :

- 0,15€ en noir et blanc et 0,30€ couleur par feuille pour un habitant de la commune
- 0,05€ en noir et blanc et 0,15 € couleur pour les associations.

### Réservation de l'espace culturel « l'Épigée »

Les réservations se font auprès du secrétariat de mairie uniquement par les habitants de la commune.

- Tarif : 400 € le week-end.



